



Les fondements de l'analyse financière



Avant-propos

- ✓ L'analyse financière repose sur un **retraitement de l'information comptable** dont la synthèse figure dans les comptes annuels (bilan, compte de résultat et annexe) et la reconstitution des **mouvements de flux de valeurs** générés par l'entreprise.
- ✓ La connaissance de la logique et des bases de l'approche comptable et financière sont nécessaires.
- ✓ Vérification du niveau des connaissances en finance d'entreprise (*Dossier pédagogique : « Les bases de l'analyse financière »*).



Définition de l'analyse financière

- ✓ **La finance d'entreprise distingue traditionnellement deux grandes questions :**
- ✓ l'analyse financière (la **connaissance** de la situation financière de l'entreprise), et,
- ✓ la gestion financière (l'**action** : politique et prévisions financières).




Définition de l'analyse financière

✓ **Analyse financière** : ensemble des techniques d'investigation des documents comptables et financiers d'une organisation productive, utilisées pour établir un diagnostic financier.

-**Investigation rétrospective des documents comptables et financiers de synthèse** (Bilan, Compte de résultat, Annexe, Tableau des Soldes Intermédiaires de Gestion, Tableaux de financement, Tableau de flux de trésorerie).

✓ **Diagnostic financier** : jugement motivé reposant sur une analyse financière permettant d'envisager le maintien ou une réorientation de la politique générale de l'entreprise, de sa stratégie ou de l'une de leurs composantes (financière, commerciale, production, approvisionnement, RD, GRH, etc.)

Définition de l'analyse financière

- 
- ✓ **Objet de l'analyse financière :**
 - L'analyse de la solvabilité - risque
 - L'analyse de la rentabilité - risque
 - ✓ **Une évolution méthodologique : deux approches complémentaires d'analyse et de diagnostic :**

I - Analyse financière par retraitement des documents de synthèse

II - Analyse financière par les flux



Définition de l'analyse financière

I - Analyse financière par retraitement des documents de synthèse.

Deux pôles d'analyse et de diagnostic :

A - L'analyse de la solvabilité - risque :

Solvabilité – liquidité : situation de trésorerie immédiate :
risque de défaillance (cessation de paiement - faillite).

- Solvabilité à l'échéance
- Liquidité des actifs / exigibilité du passif

Repose essentiellement sur l'analyse du bilan



Définition de l'analyse financière

B - L'analyse de la rentabilité – risque :

Rentabilité - valeur de d'entreprise : situation de trésorerie à terme : risque de défaillance (cessation de paiement - faillite).

L'analyse de la rentabilité s'intéresse aux performances de l'entreprise :

- la rentabilité économique
- la rentabilité financière

Remarque : rentabilité et la profitabilité



Définition de l'analyse financière

Le risque est associé à toute activité de l'entreprise.

La création de valeur doit arbitrer entre rentabilité et risque :

- Rentabilité économique – risque économique ou d'exploitation
- Rentabilité financière – risque financier (endettement)
- Valeur de l'entreprise – risque de dépréciation ou de bilan (perte de valeur)

Remarque : risque de taux, risque de change, risque de contrepartie, etc.

II - Analyse financière par les flux.

Objectif : étudier l'évolution de l'équilibre financier dans le temps

Tableau de flux financiers : flux de fonds ou flux de trésorerie

Unité génératrice de trésorerie (UGT) – *référentiel IFRS* – plus petit groupe d'actifs générateur de trésorerie

Remarque : si l'évaluation de l'entreprise par les flux est supérieure à l'évaluation patrimoniale apparaît une « survaleur » appelée *goodwill*



Introduction

- ✓ **Genèse de l'analyse financière**
- ✓ **L'information comptable**
- ✓ **L'information financière relative aux groupes de sociétés**
- ✓ **Les concepts fondamentaux de l'analyse financière**



Genèse de l'analyse financière

Trois phases :

I - Analyse du risque du créancier

II - Analyse du risque de l'entreprise

III - Analyse des conditions de la pérennité de l'entreprise.



Genèse de l'analyse financière

I - Analyse du risque du créancier

Le respect scrupuleux du tableau des échéances doit prévenir la protection du créancier.

Ceci explique que les créanciers et principalement les banquiers, raisonnent essentiellement dans une optique liquidative.

Le bilan est le document financier qui permet une mesure de la garantie de **solvabilité**, grâce à **deux critères** :

- **la surface financière de l'affaire** (*voir la notion d'actif net*) ;
- **la garantie patrimoniale** : patrimoine de l'entreprise (hypothèque, nantissement) ; patrimoine personnel des propriétaires de l'entreprise, et sur la caution éventuelle de tiers

Incertitude en cas de liquidation, de la valeur des capitaux propres et de la valeur des biens donnés en garantie :

- la solvabilité exigeait donc une analyse complémentaire de la liquidité : la structure financière de l'entreprise.

les **ratios** de liquidité et le **fonds de roulement**.

- après 1945, apparaît le concept de **capacité d'autofinancement**, gage de la liquidité à terme

II - Analyse du risque de l'entreprise

A partir des années 60, le financement des besoins de l'entreprise devient le facteur de liquidité (versus valeur patrimoniale) :

Besoin en fonds de roulement d'exploitation

Le premier choc pétrolier, en 1973 :

Excédent de trésorerie d'exploitation

(ou flux de trésorerie créé par l'exploitation).

III - Analyse des conditions de la pérennité de l'entreprise.

Les **capitaux propres** permettent de définir la capacité d'endettement globale de l'entreprise

- Avec le développement des **marchés financiers**, l'accent est mis sur l'évaluation des titres et des sociétés.
- La prise en compte du risque d'exploitation, par le **seuil de rentabilité**.

L'étude des **flux de trésorerie** et de leur répartition selon les cycles de l'entreprise :

- Le **tableau de financement**
- Le **tableau de flux de trésorerie**.



L'information comptable

L'information légale est prévue par le **droit des sociétés** : contrôle de la gestion de l'entreprise et information sur son patrimoine.

Les systèmes comptables nationaux peuvent se répartir en deux catégories :

- Ceux où prédominent l'influence de l'**autorité fiscale** (Europe sauf Pays-Bas)
- Ceux où prédominent l'influence des **marchés financiers** (Pays anglo-saxons)

Ces différences devraient s'estomper à terme sous l'influence de deux volontés :

- L'adoption des normes comptables IASB (International Accounting Standards Board) par les sociétés européennes cotées pour leurs comptes consolidés.
- La tendance des autorités comptables nationales à appuyer leurs réglementations sur les normes internationales IASB ou sur les normes étasuniennes FASB (Financial Accounting Standards Board).

Trois autorités nationales influencent la réglementation comptable :

- L'autorité fiscale - MINEFE : Conseil National de la Comptabilité (CNC) et Comité de la Réglementation Comptable (CRC)
- Les associations professionnelles comptables : OEC ; IASB
- Les autorités responsables des marchés financiers : AMF



L'information comptable

L'Union Européenne est membre depuis 2000 de l'IASB.

IASB (ex-IASC) est un organisme privé fondé en 1973 par les associations d'experts-comptables de 9 pays (Allemagne, Australie, Canada, Etats-Unis, France, Japon, Mexique, Pays-Bas et Royaume-Uni), établi à Londres.

Organisation :

- Un support administratif et financier : « IASB Foundation » ;
- Un comité d'interprétation ou support technique : IFRIC (International Financial Reporting Interpretations Committee), ex-SIC (Standing Interpretation Committee).

Les normes IASB sont dites **IAS** (International Accounting Standards) jusqu'en 2000 et **IFRS** (International Financial Reporting Standards) depuis 2000.




L'information comptable

Procédure d'élaboration des normes (SAC) :
sous forme d'« exposé-sondage » (ex. IFRS for Small and Medium-sized Entities)

L'adoption du référentiel est du ressort des États :
pour la France, les entreprises ne peuvent pas
actuellement utiliser le référentiel IFRS dans leurs
comptes individuels.

Les principes comptables fondamentaux :

- 1 - Sincérité et régularité des enregistrements comptables
- 2 - Image fidèle (pour pallier la règle insuffisante)
- 3 - Continuité de l'exploitation (et non de liquidation – valorisation comptable des actifs)
- 4 - Spécialisation des exercices (rattachement des charges et des produits)
- 5 - Prudence dans les enregistrements comptables (DADP – mais ignore les plus values latentes)
- 6 - Permanence des méthodes d'enregistrements comptables

- 
- 7 - Enregistrements comptables aux coûts historiques (principe du nominalisme)
 - 8 - Non compensation des enregistrements comptables (entre l'actif et le passif ou entre les charges et les produits)
 - 9 - Prééminence de la réalité sur l'apparence (la réalité économique doit primer l'aspect juridique : ex. crédit-bail)
 - 10 - Bonne information (suffisante et significative)
 - 11 - Importance relative (globalisation du système abrégé)
 - 12 – « Intangibilité » du bilan d'ouverture (doit correspondre au bilan de clôture de l'exercice précédent)



Les comptes de synthèse PCG :

- Le bilan : répertoire de stocks.
- Le compte de résultat : répertoire de flux.
- L'annexe : décrit les opérations comptables qui n'apparaissent pas dans les états précédents

Dans le système développé figurent de plus :

- tableaux des SIG,
- de la CAF,
- de financement.



L'information comptable

A ces documents peuvent s'ajouter :

- Tableau des flux de trésorerie
- Tableau de variation des capitaux propres
- Une information boursière pour les entreprises cotées
- Un rapport de gestion (commentaire de la Direction)

Remarque : l'entreprise peut établir elle-même tous ces documents - un commissaire aux comptes doit généralement effectuer le contrôle légal des documents comptables obligatoires



L'information financière relative aux groupes de sociétés

Un groupe est un ensemble de sociétés, juridiquement autonomes, mais financièrement dépendantes contrôlées par une société mère.

Il existe quatre modalités de relations financières :

- La participation directe
- La participation circulaire
- La participation indirecte
- La participation réciproque

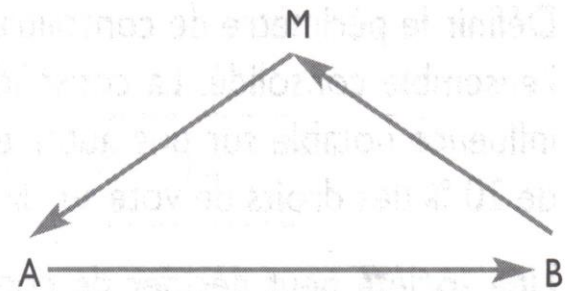
L'information financière relative aux groupes de sociétés

Principales modalités de participation

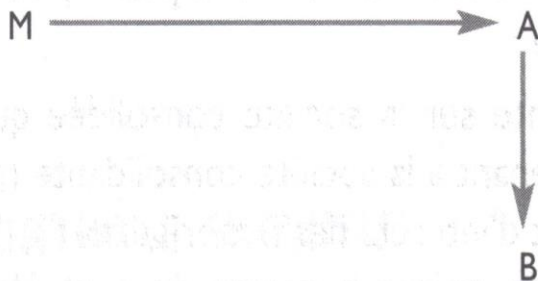
Participation directe



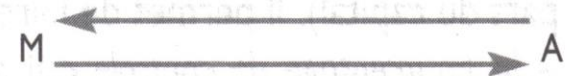
Participation circulaire



Participation indirecte



Participation réciproque M





L'information financière relative aux groupes de sociétés

Il est impossible d'avoir une image économique fidèle d'un groupe à partir des états financiers des sociétés

La consolidation des comptes :

La consolidation permet de présenter la situation financière d'un groupe de sociétés comme si celles-ci ne formaient qu'une seule unité économique.

Toute entreprise détenant le contrôle d'autres entreprises ou exerçant sur elles une influence notable doit établir des comptes consolidés et un rapport sur la gestion du groupe. La consolidation des comptes est obligatoire lorsque la société mère détient plus de 20 % des droits de vote sur la filiale.

Principe de la consolidation :

La consolidation est une opération qui substitue au montant des titres de participation figurant au bilan de la société consolidante, la situation active et passive de la société consolidée.

Le périmètre de consolidation : englobe la société mère et ses filiales consolidées.

Remarque : il arrive qu'un groupe acquière une entreprise en payant un prix supérieur à la quote-part des capitaux propres de l'entreprise, cet écart d'acquisition ou **goodwill** ou **survaleur** apparaîtra en immobilisations incorporelles.



L'information financière relative aux groupes de sociétés

Les difficultés dans l'information financière des groupes :

1. Une information de qualité repose sur une homogénéisation des comptes :
 - Eliminer les opérations intragroupe qui modifient le résultat consolidé.
 - S'assurer que les principes et pratiques comptables sont homogènes entre les différentes sociétés.
- 2 - Présentation du bilan consolidé et du compte de résultat consolidé.
 - La technique de consolidation dans les pays anglo-saxons ressemble à celle pratiquée en France.
 - Tous les pays membres de l'Union européenne doivent respecter la septième directive européenne sur les comptes consolidés du 13 juin 1983.

3 - Les normes comptables internationales.

La possibilité des groupes de présenter des comptes selon des normes non harmonisées permet à certaines entreprises de faire du « *shopping* », utilisant les normes qui avantage leur communication financière.

- le Plan Comptable Général français conforme à la 7^e directive européenne,
- les normes US GAAP (*US Generally Accepted Accounting Principles*),
- les normes IASB (*International Accounting Standards Board*) qui devraient s'imposer progressivement au monde entier, à l'exclusion des États-Unis.

Une information financière de qualité repose sur les trois principes suivants :

- **la transparence** (information visible et compréhensible pour tous les acteurs du marché)
- **la divulgation de l'information** (diffusion de l'information au bon moment)
- **la responsabilisation** (les acteurs du marché doivent justifier leurs politiques et d'accepter la responsabilité de leurs décisions et de leurs résultats).

4 - Les tentatives de maquillage des comptes.

- a) Ne consolider que les sociétés significatives (périmètre de consolidation à géométrie **variable**).
- b) Interprétation dans le choix de la méthode de consolidation (**manipulations** comptables « légales »).
- c) Le traitement de l'écart d'acquisition (valorisation d'actifs incorporels **discutable**, etc.).
- d) Le choix des indicateurs de performance (la communication financière utilise souvent des indicateurs « à la mode » **non significatifs**)



L'information financière relative aux groupes de sociétés

Les contre-pouvoirs pour améliorer l'information financière.

a) Les actionnaires

b) Les commissaires aux comptes.

c) Les agences de notation.

d) Organismes de contrôle de l'information financière (SEC ; CFTC ; AMF ; etc.)

- Securities and Exchange Commission (USA)
- Commodity Futures Trading Commission (USA)
- Autorité des Marchés Financiers (France)



Les concepts fondamentaux de l'analyse financière

Voir schéma : « la production »

1 - Les cycles d'opération dans l'entreprise :

- Le cycle d'exploitation*
- Le cycle d'investissement*
- Le cycle de financement*

2 - La notion de stock « économique » ou stock de valeur

3 - La notion de flux « économique » ou flux de valeur

Les concepts fondamentaux de l'analyse financière : FLUX et STOCK

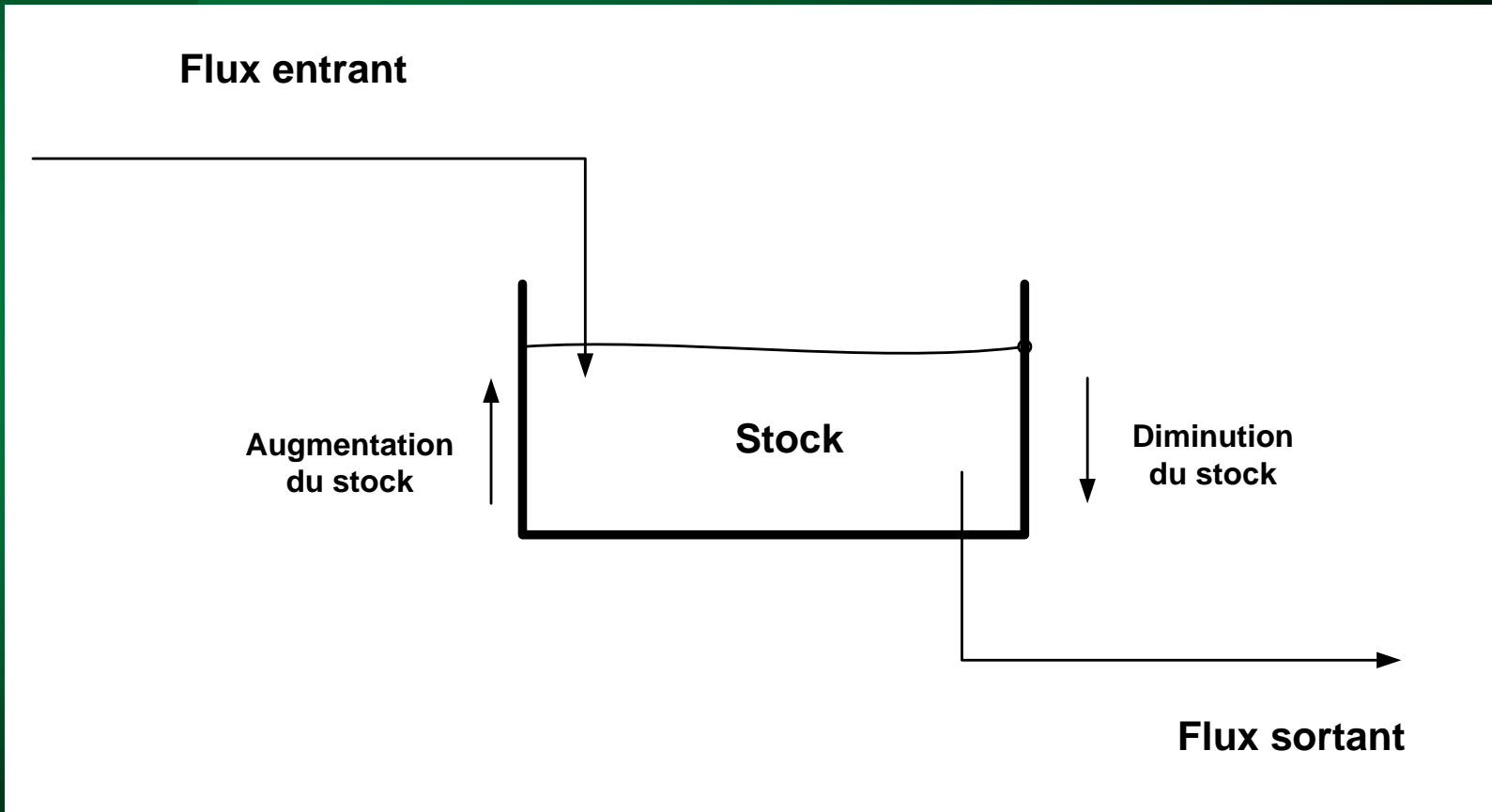
Flux entrant

Augmentation
du stock

Stock

Diminution
du stock

Flux sortant





Les concepts fondamentaux de l'analyse financière : flux de fonds et flux de trésorerie

Transformation des flux de fonds en flux de trésorerie au cours du cycle d'exploitation

Voir schéma : « la production »

Voir schéma : « le cycle d'exploitation »

— exercice —



Plan du cours

Analyse financière

- ✔ Approche « financière » traditionnelle
- ✔ Approche fonctionnelle
- ✔ Valeur de l'entreprise et structure de financement
- ✔ Approche par les flux
- ✔ Etude de la valeur générée par l'entreprise



Approche traditionnelle de l'analyse financière

- 1 - Analyse statique de l'équilibre financier : analyse du bilan financier**
- 2 – La logique du bilan financier**
- 3 - Construction du bilan financier**
- 4 - Analyse traditionnelle bancaire (exigibilité - rentabilité)**



1 - Analyse statique de l'équilibre financier : analyse du bilan financier

La structure du bilan financier :

- actif : liquidité du patrimoine (actifs, ou emplois)
- passif : exigibilité du patrimoine (dettes, ou ressources)

Bilan : image et valeur du patrimoine de l'entreprise à un instant donné :

$$\text{Capitaux propres} = \text{actif total} - \text{dettes}$$

Mais l'établissement du bilan repose sur des règles comptables qui sont des conventions :

Donne une image déformée du patrimoine de l'entreprise par rapport à la réalité.



Le bilan du PCG :

Voir modèle de bilan (en tableau) système de base

ACTIF

Actif immobilisé :

immobilisations incorporelles
corporelles
financières

Actif circulant :

- Valeurs d'exploitation (stocks et en-cours)
- Créances
- Trésorerie : VMP et disponibilités

Comptes de régularisation et assimilés (actif) :

- Charges constatées d'avance
- Charges à répartir
- Primes de remboursement des obligations
- Ecart de conversion-actif

PASSIF

Les capitaux propres

Capital, primes et réserves
Report à nouveau
Résultat de l'exercice

Autres capitaux propres :
subventions d'investissement, provisions réglementées

Les dettes :

- dettes financières et de trésorerie
- dettes d'exploitation
- dettes hors exploitation

Comptes de régularisation et assimilés (passif) :

- Provisions pour risques et charges,
- Produits constatés d'avance,
- Ecart de conversion-passif.



Exercices sur la représentation du patrimoine de l'entreprise

- ✔ Exercice : Société FSA : **Actif immobilisé**, tableau des immobilisations et tableau des amortissements.
- ✔ Exercice : Société FOMECC : **Actif circulant**, tableau d'évaluation des stocks.
- ✔ Exercice : Société FOMECC : **Le bas de l'actif** (comptes de régularisation et assimilés).
- ✔ Exercice : Société FOMECC : **Les capitaux propres**.
- ✔ Dossier : tableau des **provisions pour risques et charges**.



L'actif immobilisé

Exercice : Société FSA : **Actif immobilisé**, tableau des immobilisations et tableau des amortissements.

Immobilisations incorporelles :

- Frais d'établissement (*en situation de liquidation non-valeurs*).
- Frais de recherche et de développement (*en situation de liquidation non-valeurs*).
- Concessions, brevets, licences, marques, procédés, logiciels, droits et valeurs similaires (*en situation de liquidation non-valeurs*).
- Fonds commercial (*en situation de liquidation non-valeurs*).

Immobilisations corporelles :

- Terrains, constructions, outillage, etc.

Immobilisations financières :

- *titres de participation* (influence sur la société émettrice)



L'actif circulant

Exercice : Société FOMECC : Actif circulant, tableau d'évaluation des stocks.

Stocks (valeurs d'exploitation) :

- Stocks de matières premières, et de marchandises.
- Stocks de produits finis, et en-cours.

(évaluation au coût d'acquisition ou au coût de production)

Créances d'exploitation — *voir l'escompte des effets de commerce* —
et hors exploitation (*valeurs réalisables*)

Voir note technique : la loi « LME »

Valeurs mobilières de placement (VMP)

Disponibilités



L'escompte des effets de commerce

L'escompte est la forme de crédit à court terme la plus répandue en France (crédit interentreprises)

Le taux d'escompte : taux de référence, plus commissions et taxes

Le nombre de jours : date d'opération / date de valeur (jours de banque)

Crédit apparemment peu coûteux car mal adapté aux besoins réels de trésorerie.



A savoir : loi « LME »

- ✓ LOI SUR LA MODERNISATION DE L'ECONOMIE (LME) DU 4 AOUT 2008 ET MODIFICATION DES REGLES RELATIVES AUX **DELAIS DE PAIEMENT...**

– *Voir note technique*

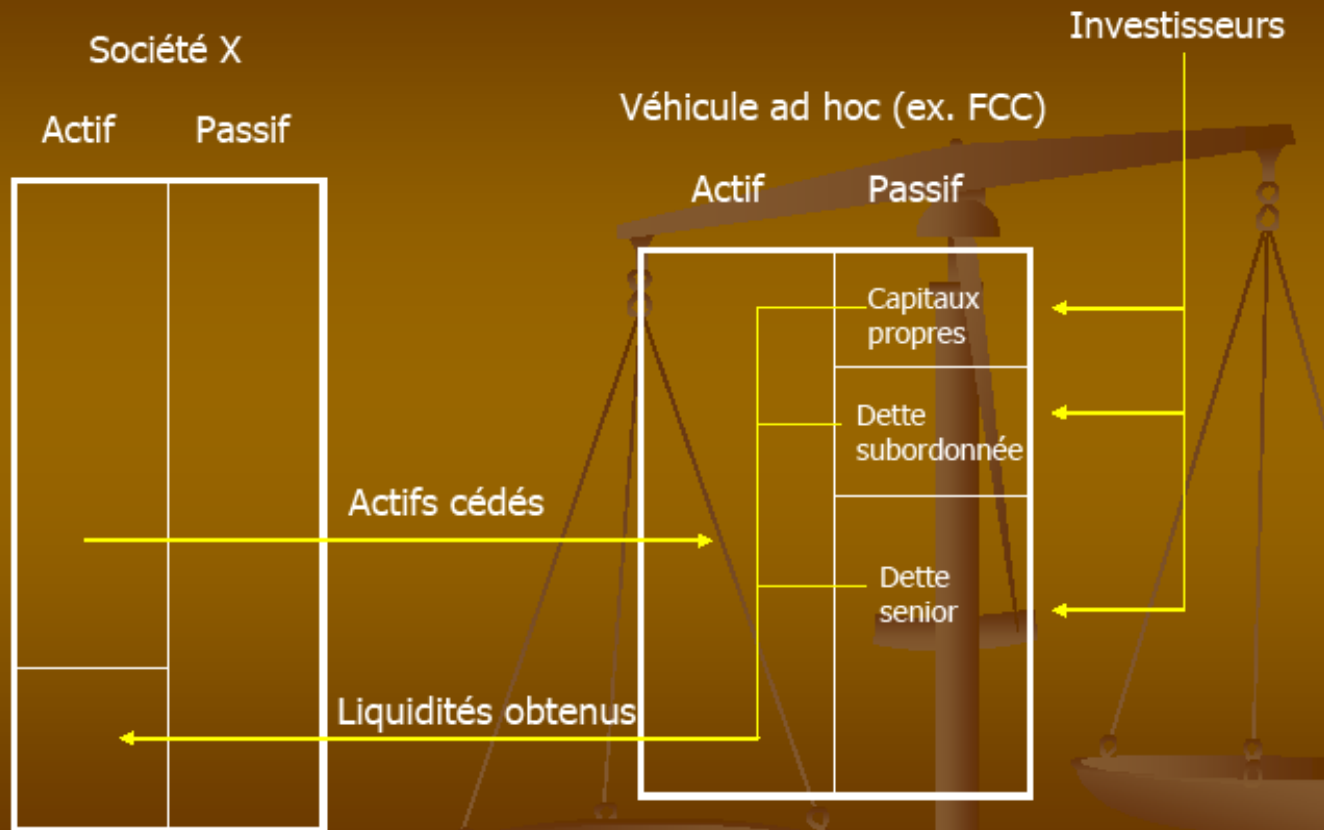


Autres formes de mobilisation de créances (pour mémoire)

- ✓ Le crédit de mobilisation des créances commerciales (CMCC).
- ✓ La lettre de change relevé (LCR).
- ✓ La cession de créances professionnelles (loi Dailly).
- ✓ Escompte sans recours.
- ✓ L'affacturage (factoring).
- ✓ La titrisation

La titrisation

La titrisation





Comptes de régularisation et assimilés_actif

Exercice : Société FOMEC : Le bas de l'actif (comptes de régularisation et assimilés).
(*en situation de liquidation : non-valeurs*)

1 - Comptes de régularisation.

- Charges constatées d'avance
- Charges à répartir sur plusieurs exercices

2 - Primes de remboursement des obligations.

Prix de remboursement – prix d'émission

3 - Écarts de conversion – actif

Pertes latentes sur change (diminution de créances et augmentation de dettes)



Les capitaux propres

Exercice : Société FOMECC : Les capitaux propres.

1 - Capital, primes et réserves.

- *Capital social : nombre d'actions par leur valeur nominale.*
- *La prime d'émission est la différence entre le prix d'émission et la valeur nominale.*
- *Les réserves sont des bénéfices conservés durablement*

2 - Report à nouveau.

- *Bénéfices (ou pertes) antérieurs non encore affectés*

3 - Résultat de l'exercice.

- *Bilan avant répartition*

4 - Autres capitaux propres.

- les subventions d'investissement

- *Elément du résultat imposable de l'exercice en cours*

- les provisions réglementées

- *Réserves non définitivement libérées de l'impôt (les provisions pour investissement, pour hausse des prix, pour fluctuation des cours, les amortissements dérogatoires).*

Action SIGMA

vers 1920



Action « Providentia » (avec coupons détachables) - 1937

Société "PROVIDENTIA"
 SOCIÉTÉ ANONYME MONÉGASQUE
 AU CAPITAL DE 50.000 FRANCS
 DIVISÉ EN 500 ACTIONS DE 100 FRANCS

Statuts dressés par
 M^r A. EYMIN, Notaire à Monaco
 les 18 Mai et 26 Juillet 1937
 Approuvés par Arrêté du Ministre d'État
 de la Principauté de Monaco
 du 25 Août 1937.
 et publiés dans le Journal Officiel de Monaco
 du 9 Septembre 1937.

SIÈGE SOCIAL :
 11, Avenue Saint-Michel, MONTE-CARLO
 (MUNICIPALITÉ DE MONACO)

ACTION
 DE
100 FRANCS
 AU PORTEUR
 ENTièrement LIBÉRÉE
 N^o **0007459**

Un Administrateur :

Bony

Un Administrateur :

Houbert

MONACO, le 1^{er} Juin 1937.

SOCIÉTÉ "PROVIDENTIA" - SOCIÉTÉ "PROVIDENTIA"

Société "PROVIDENTIA"

SOCIÉTÉ ANONYME MONÉGASQUE AU CAPITAL DE 50.000 FRANCS DIVISÉ EN 500 ACTIONS DE 100 FRANCS

Statuts dressés par M^r Alexandre EYMIN, Notaire à Monaco
 les 18 Mai et 26 Juillet 1937
 par Arrêté du Ministre d'État de la Principauté de Monaco du 25 Août 1937 et publiés dans le
 Journal Officiel de Monaco du 9 Septembre 1937.

Siège Social : 11, Avenue Saint-Michel - MONTE-CARLO
 (Municipalité de Monaco)

ACTION DE 100 FRANCS

AU PORTEUR
 ENTièrement LIBÉRÉE

N^o 0007459

Tr. Administrateur,



MONACO

MONACO, le 1^{er} Juin 1937.

Société "PROVIDENTIA" Action N ^o 0007459 QUATRIÈME COUPON 17	Société "PROVIDENTIA" Action N ^o 0007459 QUATRIÈME COUPON 18	Société "PROVIDENTIA" Action N ^o 0007459 QUATRIÈME COUPON 14	Société "PROVIDENTIA" Action N ^o 0007459 QUATRIÈME COUPON 15	Société "PROVIDENTIA" Action N ^o 0007459 QUATRIÈME COUPON 9	Société "PROVIDENTIA" Action N ^o 0007459 QUATRIÈME COUPON 5	Société "PROVIDENTIA" Action N ^o 0007459 QUATRIÈME COUPON 1	Société "PROVIDENTIA" Action N ^o 0007459 QUATRIÈME COUPON 2
Société "PROVIDENTIA" Action N ^o 0007459 QUATRIÈME COUPON 19	Société "PROVIDENTIA" Action N ^o 0007459 QUATRIÈME COUPON 13	Société "PROVIDENTIA" Action N ^o 0007459 QUATRIÈME COUPON 16	Société "PROVIDENTIA" Action N ^o 0007459 QUATRIÈME COUPON 11	Société "PROVIDENTIA" Action N ^o 0007459 QUATRIÈME COUPON 10	Société "PROVIDENTIA" Action N ^o 0007459 QUATRIÈME COUPON 7	Société "PROVIDENTIA" Action N ^o 0007459 QUATRIÈME COUPON 4	Société "PROVIDENTIA" Action N ^o 0007459 QUATRIÈME COUPON 3



Perte en capital et « coup d'accordéon »

Capital est entamé par des pertes

- Types d'entreprises :

SARL, EURL, SA, SAS et SCA

Le montant des capitaux propres de la société est devenu inférieur à la moitié de son capital social.

- ✓ La situation doit être régularisée au plus tard à la clôture du deuxième exercice suivant celui au cours duquel les pertes ont été constatées.
- ✓ Faire un "*coup d'accordéon*" : le repreneur réduit le capital pour éponger les pertes et l'augmente ensuite pour assainir la trésorerie.



L'endettement

Les Dettes...

Dettes financières :

«*Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit*»

- **A terme : emprunts obligataires et indivis... (capital)**
- **A court terme : concours bancaires (trésorerie)**

- **Dettes d'exploitation et dettes diverses (hors exploitation).**

Obligation SIRVEN vers 1901





Comptes de régularisation et assimilés_passif

1 - Provisions pour risques et charges.

Voir tableau « provisions pour risques et charges » PCG

Représentent des dettes probables, soit à plus d'un an, soit à moins d'un an.

2 - Comptes de régularisation.

« Produits constatés d'avance » : dettes vis-à-vis de l'exercice suivant

3 - Écarts de conversion-passif.

Gains latents sur change (*augmentation de créances, diminution de dettes*)



Tableau des provisions pour risques et charges - PCG

Le compte 151 " Provisions pour risques « (pour litige, garantie donnée au client, pertes sur marché à terme, amendes et pénalités, pertes de change, pertes sur contrat, indemnités de licenciement, propre assureur, etc.)

Le compte 153 " Provisions pour pensions et obligations similaires "

Le compte 154 " Provisions pour restructurations "

Le compte 155 " Provisions pour impôts "

Le compte 156 " Provisions pour renouvellement des immobilisations »

Le compte 157 " Provisions pour charges à répartir sur plusieurs exercices "

Le compte 158 "Autres provisions pour charges" (pour charges sociales et fiscales sur congés payés, pour remises en état, etc.)



2 - La logique du bilan financier

- Approche « liquidité-exigibilité »
- Méthode d'analyse statique « traditionnelle » à l'usage des banques et autres créanciers
- Sa structure (*voir schéma*) repose sur les notions de liquidité de l'actif, d'exigibilité du passif : **actif net, et fonds de roulement « financier ».**



Structure du bilan financier

Exercice : fonds de roulement financier

Actif à plus d'un an : (y compris créances à plus d'un an)		Capitaux permanents : - Capitaux propres - Capitaux étrangers (dettes à plus d'un an)
Actifs à moins d'un an : - Stocks - Créances à moins d'un an Réalisable - Disponibilités Disponible	FR « financier »	
		Dettes à moins d'un an



Structure du bilan financier

Actif net comptable et actif net

Actif - non-valeurs	Actif net	Capitaux propres - non-valeurs
		Dettes à plus d'un an
		Dettes à moins d'un an



Actif net et risque d'insolvabilité

La solvabilité est l'aptitude de l'entreprise à payer ses dettes avec ses actifs.

Actif net comptable = total de l'actif - total des dettes

L'actif net comptable correspond aux capitaux propres. Il y a **risque d'insolvabilité** si l'actif est inférieur aux dettes totales :

actif net comptable < 0

Dans une optique de liquidation de l'entreprise il faut remplacer les valeurs comptables par les **valeurs de liquidation**.

Actif net = total de l'actif - total des dettes – non valeurs

Il y a risque d'insolvabilité si l'actif liquide est inférieur aux dettes totales, en d'autres termes si :

actif net < 0



Les **NON-VALEURS** comptables

Les non-valeurs viennent en diminution des capitaux propres pour évaluer la valeur liquidative de l'affaire (**actif net** ou surface financière)

- 1 - Capital souscrit et non appelé**
- 2 - Frais d'établissement**
- 3 - Charges à répartir sur plusieurs exercices**
- 4 - Primes de remboursement des obligations**

Remarque : pertes, charges constatées d'avance, créances douteuses non couvertes par une dépréciation, fonds commercial ou brevets, etc.



Actif net

L'actif net est la **marge de sécurité** sur laquelle les créanciers de l'entreprise (notamment le banquier) peuvent espérer qu'à défaut de rembourser immédiatement, son client pourra au moins le rembourser intégralement.

Actif net = total de l'actif - total des dettes – non valeurs

Les banquiers limiteront leurs avances à un certain pourcentage de l'actif net, compte tenu des autres créanciers.

L'actif net peut être complété par des garanties réelles ou personnelles : les « **capitaux responsables** ».



Fonds de roulement financier et risque de faillite*

Le FR financier est une marge de sécurité.

Le FR financier peut être calculé de deux façons :

- par le bas du bilan (liquidité-exigibilité)

FR financier = actifs à moins d'un an - dettes à moins d'un an

- par le haut du bilan

FR financier = capitaux permanents - actifs à plus d'un an

Le FR financier sert à apprécier le risque de faillite. Le créancier à court terme de l'entreprise mesure son risque en rapprochant les actifs à moins d'un an dont la liquidité est incertaine, avec les dettes à moins d'un an dont l'exigibilité est certaine.

L'existence d'une différence positive entre actifs à moins d'un an et dettes à moins d'un an différence appelée Fonds de roulement financier, constitue une garantie contre le risque de faillite.

** Le risque de faillite est le risque de ne pas pouvoir faire face au passif exigible à vue, c'est-à-dire échu, avec l'actif disponible (loi du 25/01/85).*



3 - Construction du bilan financier

Retraitements à l'actif du bilan

Actifs à plus d'un an :

Actif immobilisé net du PCG + actif circulant net à plus d' 1 an + charges constatées d'avance à plus d'1 an - frais d'établissement nets - frais de recherche et de développement nets - immobilisations financières nettes à moins d' 1 an.

Actifs à moins d'un an :

Actif circulant net du PCG + immobilisations financières nettes à moins d'un an + charges constatées d'avance à moins d'un an + effets escomptés non échus (EENE) - actif circulant net à plus d'un an.



Retraitements à l'actif du bilan_remarques :

- ✔ - Les « *frais d'établissement et les frais de recherche et de développement* » sont des « non-valeurs » : dans une optique de liquidation, ils sont déduits des capitaux propres.
- ✔ - Le compte n° 109, « *capital souscrit non appelé* » qui figure à la 1ère ligne de l'actif, est déduit des capitaux propres.
- ✔ - Les « *charges à répartir sur plusieurs exercices* » et les « *primes de remboursement des obligations* » sont des non-valeurs qui sont déduites des capitaux propres.
- ✔ - Les « *écarts de conversion-actif* » sont annulés avec la provision pour pertes de change, qui figure dans les provisions pour risques et charges au passif.



Construction du bilan financier

Retraitements au passif du bilan

Capitaux propres :

Capitaux propres du PCG + provisions pour risques et charges sans objet nettes d'impôt + autres fonds propres - résultat mis en distribution - impôt à payer sur subventions d'investissement et provisions réglementées - capital souscrit non appelé - non-valeurs (frais d'établissement nets, frais de recherche et de développement nets, charges à répartir, primes de remboursement des obligations).

Dettes à plus d'un an :

Part des dettes reclassées à plus d'un an + provisions pour risques et charges réels à plus d'un an + produits constatés d'avance à plus d'un an + impôt à payer à plus d'un an sur subventions d'investissement et provisions réglementées.

Dettes à moins d'un an :

Part des dettes reclassées à moins d'un an + effets escomptés non échus (EENE) + résultat mis en distribution + provisions pour risques et charges réels à moins d'un an + produits constatés d'avance à moins d'un an + impôt à payer à moins d'un an sur subventions d'investissement et provisions réglementées + impôt à payer sur provisions pour risques et charges sans objet.

Remarque : Les « écarts de conversion-passif » sont éliminés au passif et retranchés des créances, ou ajoutés aux dettes, selon le cas.



Construction du bilan financier : application

- ▼ Dossier : « les retraitements financiers de l'actif et du passif »
- ▼ Exercice : « Société LRAC »
- ▼ Contrôle : « Société AS »



4 - Diagnostic financier dans l'analyse traditionnelle bancaire liquidité-exigibilité

- **Fonds de roulement « financier »**
- **Méthode des ratios « traditionnels »**



Fonds de roulement « financier »

Les règles bancaires de l'analyse financière traditionnelle repose sur la qualité des capitaux propres :

- Un fonds de roulement « financier » positif.

Les ressources qui financent les actifs doivent rester à la disposition de l'entreprise pendant une durée au moins égale à celle de l'actif financé, avec une marge de sécurité en raison des risques de décalage entre actifs et dettes à moins d'un an :

Actifs à moins d'un an $>$ dettes à moins d'un an

Soit, FR « financier » $>$ 0

- Un endettement à long et moyen terme limité.

Une double limite est fixée aux dettes à plus d'un an :

a) dettes à plus d'un an \leq capitaux propres

b) dettes à plus d'un an \leq 3 années d'autofinancement



Méthode des ratios « traditionnels »

a) Les ratios de structure ou de situation :

- Ratio de fonds de roulement : capitaux permanents / actifs à plus d'un an
- Ratios de liquidité ou de trésorerie :
 - liquidité générale : actifs à moins d'un an / dettes à moins d'un an
 - liquidité réduite : (réalisable + disponible) / dettes à moins d'un an
 - liquidité immédiate : disponible / dettes à moins d'un an
- Ratio d'endettement : dettes totales (ou à moins d'un an) / passif



Méthode des ratios « traditionnels »

b) Les ratios de gestion ou de rotation :

On calcule un temps d'écoulement (TE), ou un taux de rotation ($TR = 360 / TE$) pour chaque poste du bilan lié au cycle d'exploitation : stocks, clients, fournisseurs.

- Stocks de matières et/ou de marchandises :

$$TE \text{ (en jours)} = [\text{Stock moyen de m...} / (\text{achats de m...} + Si - Sf)] \times 360$$

Remarques :

- stock moyen de m... = $1/2 (Si + Sf)$;

- (achats de m... + Si - Sf) ou consommation de la période ou coût d'achat des marchandise vendues.

- Stocks de produits finis et/ou encours :

$$TE \text{ (en jours)} = (\text{Stock moyen de produits finis} / \text{Coût de production des produits finis vendus}) \times 360$$

- Clients :

$$TE \text{ (en jours)} = (\text{Clients} / \text{Ventes TTC}) \times 360$$

- Fournisseurs :

$$TE \text{ (en jours)} = \text{Fournisseurs} / \text{Achats TTC} \times 360$$



Diagnostic financier dans l'analyse traditionnelle

Exercices

- **Exercice d'assimilation sur la rotation des stocks.**
- **Contrôle : Entreprise ANP 53.**



Approche fonctionnelle de l'analyse financière

- 1 - Le bilan fonctionnel**
- 2 - Construction du bilan fonctionnel**
- 3 - Diagnostic financier dans l'analyse fonctionnelle**
- 4 - Le compte de résultat : les soldes intermédiaires de gestion (SIG)**
- 5 - Rentabilité et risque**



1 - Le bilan fonctionnel

Le bilan fonctionnel est un tableau d'emplois (actif) et de ressources (passif) :

Actif :

- ✔ les emplois stables (ES)
- ✔ l'actif circulant (AC)
- ✔ la trésorerie d'actif (TA)

Passif :

- ✔ les ressources stables (RS),
- ✔ le passif circulant (PC),
- ✔ la trésorerie de passif (TP).



Structure financière de l'entreprise

Exercice : calcul du FR, du BFR et de la Trésorerie.

Structure du bilan fonctionnel :

Emplois stables 300		Ressources stables 550
Actif circulant 600	<i>FR fonctionnel 250</i>	Passif circulant 500
Trésorerie d'actif 400	<i>TN 150</i>	Trésorerie de passif 250

Equation fondamentale de la trésorerie : $FR - BFR = \pm T$

$FR = 550 - 300 = 250$ (ressource)

$BFR = 600 - 500 = 100$ (emploi)

$T = 250 - 100 = 150$ (emploi)



Trois concepts financiers fondamentaux

1 - Le financement stable : **le fonds de roulement** fonctionnel (FR fonctionnel)

FR fonctionnel = ressources stables (RS) - emplois stables (ES)

RS = capitaux propres et endettement financier à long et moyen terme

ES = immobilisations

2 - Le financement lié au cycle d'exploitation : **le besoin en fonds de roulement** (BFR)

BFR = actif circulant (AC) - passif circulant (PC)

AC = stocks + créances d'exploitation + créances hors exploitation

PC = dettes d'exploitation + dettes hors exploitation.

Le besoin en fonds de roulement (BFR) peut lui-même être subdivisé en deux :

- BFR d'exploitation = BFRE = stocks + créances d'exploitation - dettes d'exploitation

- BFR hors exploitation = BRFHE = créances hors exploitation - dettes hors exploitation.

3 - **La trésorerie** : la trésorerie nette (TN)

TN = trésorerie d'actif (TA) - trésorerie de passif (TP)

TA = valeurs mobilières de placement + disponibilités

TP = concours bancaires courants et soldes créditeurs de banques.



L'équation fondamentale de la trésorerie.

Relation de l'équilibre fonctionnel : indicateur du niveau d'équilibre de la structure financière de l'entreprise

$$\text{FR fonctionnel} - \text{BFR} = \pm \text{Trésorerie nette (TN)}$$

Interprétation :

$\text{FR} > \text{BFR} =$ trésorerie est positive

$\text{FR} < \text{BFR} =$ trésorerie est négative (besoin de trésorerie)

- ✓ Si la trésorerie est positive ou négative durablement, le déséquilibre est **structurel** et non plus **conjoncturel**. Le « **surfinancement** » de l'activité devra être réglé par une réaffectation du capital ; le « **sousfinancement** » de l'activité par un appel à des capitaux complémentaires.



2 - Construction du bilan fonctionnel

Retraitements à l'actif du bilan

Emplois stables :

Toutes les immobilisations brutes (incorporelles, corporelles et financières) + valeur au contrat des biens en crédit-bail + valeur brute des charges à répartir sur plusieurs exercices.

Actif circulant d'exploitation :

Valeurs brutes des stocks et en-cours, avances et acomptes versés, créances d'exploitation (clients et comptes rattachés + effets escomptés non échus (EENE) + bordereau Dailly + affacturage), autres créances d'exploitation + charges constatées d'avance d'exploitation.

Actif circulant hors exploitation :

Valeurs brutes des créances diverses, du capital souscrit appelé non versé + charges constatées d'avance hors exploitation.

Trésorerie d'actif :

Valeurs brutes des valeurs mobilières de placement (VMP) + disponibilités.

Remarque : Pour retrouver la valeur d'origine des dettes et des créances, les écarts de conversion-actif sont ajoutés aux créances, ou retranchés des dettes.



Construction du bilan fonctionnel

Retraitements au passif du bilan

Ressources stables :

Capitaux propres et autres fonds propres (**avant répartition du résultat**) du PCG + amortissements et provisions pour dépréciation d'actif (y compris crédit-bail amorti) + provisions pour risques et charges + comptes courants d'associés stables + dettes financières (y compris crédit-bail non amorti, sauf concours bancaires courants, sauf primes de remboursement brutes des obligations) - capital souscrit non appelé.

Passif circulant d'exploitation :

Avances et acomptes reçus + dettes fournisseurs et comptes rattachés + dettes fiscales et sociales d'exploitation + autres dettes d'exploitation + produits constatés d'avance d'exploitation.

Passif circulant hors exploitation :

Dettes sur immobilisations + dettes fiscales (impôts sur les bénéfices) + autres dettes hors exploitation + produits constatés d'avance hors exploitation.

Trésorerie de passif :

Concours bancaires courants + effets escomptés non échus (EENE) + bordereau Dailly + affacturage

Remarque : Pour retrouver la valeur d'origine des dettes et des créances, **les écarts de conversion-passif** sont retranchés des créances, ou ajoutés aux dettes



Construction du bilan fonctionnel : application

- ✓ Dossier : « les retraitements fonctionnels de l'actif et du passif »
- ✓ Exercice : « Société LRAC »
- ✓ Contrôle : « Société AS »



3 - Diagnostic financier dans l'analyse fonctionnelle

- ✓ **L'équilibre fonctionnel**
- ✓ **L'évolution du BFR**
- ✓ **Le BFRE normatif**



L'équilibre fonctionnel

✓ La règle de l'équilibre dans l'analyse fonctionnelle

Les ressources stables doivent couvrir les emplois stables.

$FR \text{ fonctionnel} > BFRE$ (composante stable)

Equation fondamentale de la trésorerie :

$FR \text{ fonctionnel} - (BFRE + BFRHE) = \pm TN$

(Structure du tableau de financement)

Trésorerie théorique = FR fonctionnel – BFRE

Il y a déséquilibre si la trésorerie est structurellement négative.

- Voir Exemples d'équilibre financier fonctionnel (diapositive suivante) -

✓ Limites de l'analyse fonctionnelle :

- Les concours bancaires renouvelés de manière permanente (revolving)
- Le financement à LT peut être parfois plus onéreux que le CT (arbitrage)
- Ignore « toute stratégie financière de la liquidité »

✓ La détection des difficultés par l'analyse comparative de l'équilibre fonctionnel

Exercice : Evolution de l'équilibre fonctionnel (diapositive 83)

Exemples d'équilibre financier fonctionnel

■ Six schémas de l'équilibre fonctionnel

- 1^{er} cas : $TN > 0$

TN +	FR
	RFR

FR > 0 et BFR < 0 (= RFR) : pas de besoin à financer et TN abondante.

BFR	FR
TN +	

FR > 0 et BFR > 0 : bonne situation.

FR	RFR
TN +	

FR < 0 et BFR < 0 (= RFR) : situation aberrante, emplois stables financés par des ressources non stables.

- 2^e cas : $TN < 0$

BFR	FR
	TN -

FR > 0 et BFR > 0 : situation vulnérable si TN durablement négative.

FR	RFR
	TN -

FR < 0 et BFR < 0 (= RFR) : situation mauvaise, aberrante bien qu'il n'y ait pas de BFR à financer.

FR	TN -
BFR	

FR < 0 et BFR > 0 : situation très dangereuse.

▼ Précis de finance
 Georges Sauvageot
 Nathan
 1995, p.37

La Centrale des bilans de la Banque de France recense dix-huit situations, en distinguant BFRE et BFRHE



Exercice : Evolution de l'équilibre fonctionnel

A – Evolution pluriannuelle de l'équilibre fonctionnel.

B – Evolution annuelle de l'équilibre fonctionnel : le BFR dynamique.



L'évolution du BFR

✓ BFR permanent et BFR transitoire

Le niveau de l'activité (chiffre d'affaires) conditionne l'évolution des postes liés à l'exploitation.

Cependant, le BFRE calculé au bilan représente un **besoin annuel moyen**.

Mais si l'activité fluctue (ex. activité saisonnière) le BFRE varie au cours de l'année mais sans descendre au-dessous d'un certain minimum : le **BFRE permanent** (la partie fluctuante est le **BFRE transitoire**)

Voir graphique diapositive suivante

✓ Les ratios de rotation :

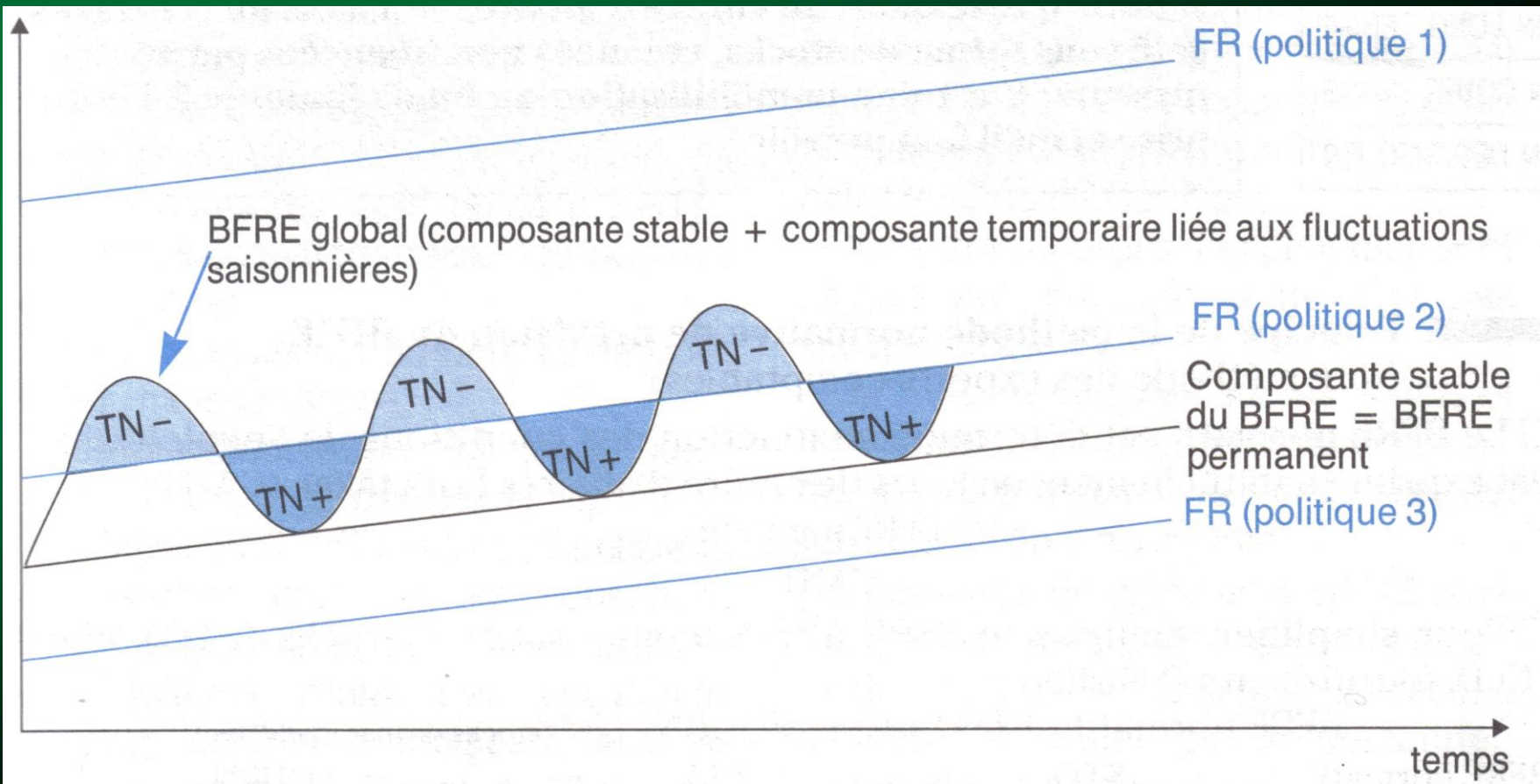
Les ratios de rotation déjà étudiés sont des temps d'écoulement TE



Schéma de l'évolution du BFR

Par rapport au FR : 3 types de structure financière

Voir dossier : « L'évolution du BFR »





Stratégie financière et trésorerie de l'entreprise

Deux actions possibles :

- sur le FR et sur le BFR...

1 - Action sur le Fonds de Roulement

– Augmentation/diminution du capital

- Capital social
- Réserves
- Apports
- Emprunts

– Investissement/désinvestissement

- Immobilisations (corporelles, incorporelles, financières)



Stratégie financière et trésorerie de l'entreprise (2)

2 - Action sur le Besoin en Fonds de Roulement

- Action sur les emplois ou besoins :
 - Sur les stocks de consommations intermédiaires (matières premières, marchandises)
 - Sur les stocks de produits finis et les encours de production
 - Sur le crédit clients
- Action sur les ressources ou dégagements :
 - Sur le crédit fournisseurs



Le BFRE normatif

Le rapport BFRE / CAHT indique l'immobilisation de fonds imposée à l'entreprise par sa structure d'exploitation sous forme de stocks et créances clients non financés par les fournisseurs.

On peut calculer cette immobilisation de fonds prévisionnelle : *la méthode normative de prévision du BFRE* (dite méthode des experts-comptables)



La méthode normative de prévision du BFRE

(dite méthode des experts-comptables)

Le BFRE normatif s'exprime en jours de chiffre d'affaires hors taxes :

$$(\text{BFRE normatif} / \text{CAHT}) \times 360$$

Si pour simplifier nous limitons le BFRE à trois composantes, stock marchandises, S, clients, C, fournisseurs, F, le BFRE normatif se décompose :

$$= [(S / \text{CAHT}) + (C / \text{CAHT}) - (F / \text{CAHT})] \times 360$$

Chaque ratio peut être décomposé en temps d'écoulement (rotation) et ratio de structure (pondération) :

$$(S / \text{CAHT}) = (S / \text{CAMV}) \times (\text{CAMV} / \text{CAHT})$$

$$(C / \text{CAHT}) = (C / \text{CATTTC}) \times (\text{CATTTC} / \text{CAHT})$$

$$(F / \text{CAHT}) = (F / \text{achats TTC}) \times (\text{achats TTC} / \text{CAHT})$$



La méthode normative de prévision du BFRE

(dite méthode des experts-comptables) – voir dossier –
Tableau de calcul :

Composantes du BFR	Temps d'écoulement	Ratio de structure	TE × RS
Stock de marchandises	$(S / \text{CAMV}) \times 360$ <i>en jours de CAMV</i>	$(\text{CAMV} / \text{CAHT})$	S
Clients	$(C / \text{CATTC}) \times 360$ <i>en jours de CATTC</i>	$(\text{CATTC} / \text{CAHT})$	C
Fournisseurs	$(F / \text{achats TTC}) \times 360$ <i>en jours d'achats TTC</i>	$(\text{achats TTC} / \text{CAHT})$	F
BFRE en jours de CAHT	$(\text{BFRE normatif} / \text{CAHT}) \times 360$		S+C-F



Limite : risque de tautologie

$$[\text{stock} / \text{flux spécifique} \times 360] \times [\text{flux spécifique} / \text{CAHT}] \times [\text{CAHT} / 360]$$

= stock

- ▼ Intérêt de la méthode : simulation rétrospective et prévisionnelle, prévisions...
Approche normative



Approche du BFRE normatif par l'observation statistique de l'activité

- ✓ **Observer l'écoulement réel des flux et la variation des stocks de valeur.** Exemples :
 - Le stock de produits finis représente 10 jours de ventes ;
 - Le stock de matières premières représente 30 jours de consommation ;
 - Les clients : 30 % paient au comptant, 20 % à 30 jours, 40 % à 60, 10 % à 90 ;
 - Les fournisseurs : 70 % sont payés à 30 jours, 30 % au comptant.



Approche du BFRE normatif par l'observation statistique de l'activité (suite)

▼ **Evaluer la valeur stockée.** Par exemple :

- Stock de produits finis =
 $(\text{ventes} / 360) \times 10$
- Stock de matières premières =
 $(\text{consommation MP} / 360) \times 30$
- Crédit clients =
 $(\text{CATTC} / 360)[(0,2 \times 30) + (0,4 \times 60) + (0,1 \times 90)]$
- Crédits fournisseurs =
 $(\text{consommations} / 360)(0,7 \times 30)$



Approche du BFRE normatif par l'observation statistique de l'activité (suite) : généralisation

Voir la note : « approche du BFRE normatif (suite) par l'observation statistique de l'activité : généralisation de la démarche. »

1° Le cas des stocks :

- Les ratios de rotation (TE) sont donnés, observés ou calculés.

2° Le cas des charges de personnel.

3° Le cas de la TVA.



Exercices sur le BFR normatif

▼ Société CRA

▼ Entreprise CCS

▼ Contrôle : Société FRAC



4 - Le compte de résultat : les soldes intermédiaires de gestion (SIG)

- ✓ **Le compte de résultat**
- ✓ **Les soldes intermédiaires de gestion (SIG)**
- ✓ **Le seuil de liquidité**



Le compte de résultat

- ▼ Les charges
- ▼ Les produits
- ▼ L'épargne salariale
- ▼ Le poste « Transfert de charges »



Le compte de résultat : les charges

1 - Consommation de marchandises et d'approvisionnements.

Le coût d'achat des marchandises vendues (CAMV) concerne l'activité commerciale :

$$\text{CAMV} = \text{achats de marchandises} + (\text{Si} - \text{Sf}) \text{ de marchandises}$$

Pour la consommation d'approvisionnements se rapportant à l'activité de production (matières premières, etc.) :

$$\text{Consommation d'approvisionnements} = \text{achats d'approvisionnements} + (\text{Si} - \text{Sf}) \text{ d'approvisionnements}$$



les charges

2 - Charges calculées (non décaissables).

- **Les dotations aux amortissements aux dépréciations et aux provisions (DADP)**
- **Les charges exceptionnelles sur opérations en capital (valeurs comptables des éléments d'actif cédés)**



les charges

3 - Participation des salariés aux fruits de l'expansion.

$$\textit{Participation} = \frac{1}{2} [B - 5\% C] \times S/VA$$

Voir dossier : L'épargne salariale

4 - Impôt sur les bénéfices.



L'épargne salariale

Voir dossier : L'épargne salariale

- ▼ La participation aux bénéfices
- ▼ L'intéressement
- ▼ Les plans d'épargne salariale



Le compte de résultat : les produits

1 - Chiffre d'affaires et production.

✔ Production vendue :

CAHT

✔ La production stockée :

= stock final - stock initial

✔ La production immobilisée :

immobilisations créées par l'entreprise pour ses besoins évaluées au coût de production.



les produits

2 - Transferts de charges :

sert, en fin d'exercice, à reclasser des charges enregistrées en cours d'exercice (voir dossier).

3 - Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement (VMP) :

différence entre prix de cession et valeur d'origine

4 - Produits calculés :

✔ Les reprises sur amortissements dépréciations et provisions (RADP)

✔ Les produits exceptionnels sur opérations en capital

- *produits des cessions d'éléments d'actif* (encaissables)
- *quote-part des subventions d'investissement virée au résultat de l'exercice* (non encaissables)



Le poste « Transfert de charges »

✓ Voir dossier : **Le poste « Transfert de charges »**

**Peut avoir une incidence sur les soldes
intermédiaires de gestion : VA, EBE, Résultat
d'exploitation...**

**Il convient d'utiliser ce compte « transfert de
charges » avec prudence et de manière
strictement limitée.**



Les soldes intermédiaires de gestion (SIG)

Radiographie du compte de résultat

Le PCG propose dans le système développé un tableau des soldes intermédiaires de gestion (TSIG) qui présente différents niveaux de « marge »^[1] par cycle d'activités dans le compte de résultat.

[1] Une marge est un calcul d'écart cohérent et significatif entre un niveau de production et un niveau de coût.

1 - Présentation du PCG par cycle d'activités

2 – Présentation par cycle d'activités après retraitement de certaines opérations



TSIG : présentation du PCG par cycle d'activités

a) Les opérations d'exploitation.

Solde n° 1 : Marge commerciale [1]

[1] Voir note sur les « taux de marge et taux de marque ».

Solde n° 2 : Production de l'exercice

Solde n° 3 : Valeur ajoutée (VA)

Solde n° 4 : Excédent brut d'exploitation (EBE)

Solde n° 5 : Résultat d'exploitation



TSIG : présentation du PCG par cycle d'activités (suite)

b) Les opérations courantes et exceptionnelles.

Solde n° 6 : Résultat courant avant impôts

Solde n° 7 : Résultat exceptionnel

Solde n°7 bis : Plus ou moins-values sur cessions
d'éléments d'actif

c) Synthèse.

Solde n° 8 : Résultat de l'exercice



Présentation après retraitement d'opérations (*en jaune*)

A partir du calcul de la valeur ajoutée au coût des facteurs (CBBF)

a) Opérations d'exploitation.

Solde n° 1 : Marge commerciale

Solde n° 2: Production de l'exercice

Solde n° 3: Valeur ajoutée (VA)

Le calcul de la valeur ajoutée au coût des facteurs nécessite des retraitements (concernant les annuités de crédit-bail, le personnel intérimaire, les frais de sous-traitance, les charges financières, etc.)

Solde n° 4 : Excédent brut d'exploitation (EBE)

Solde n° 5 : Résultat d'exploitation



Présentation après retraitement d'opérations (suite)

b) Opérations courantes et exceptionnelles.

Solde n° 6 : Résultat économique avant impôts, ou
bénéfice avant intérêts et impôts

Solde n° 7 : Résultat courant avant impôts

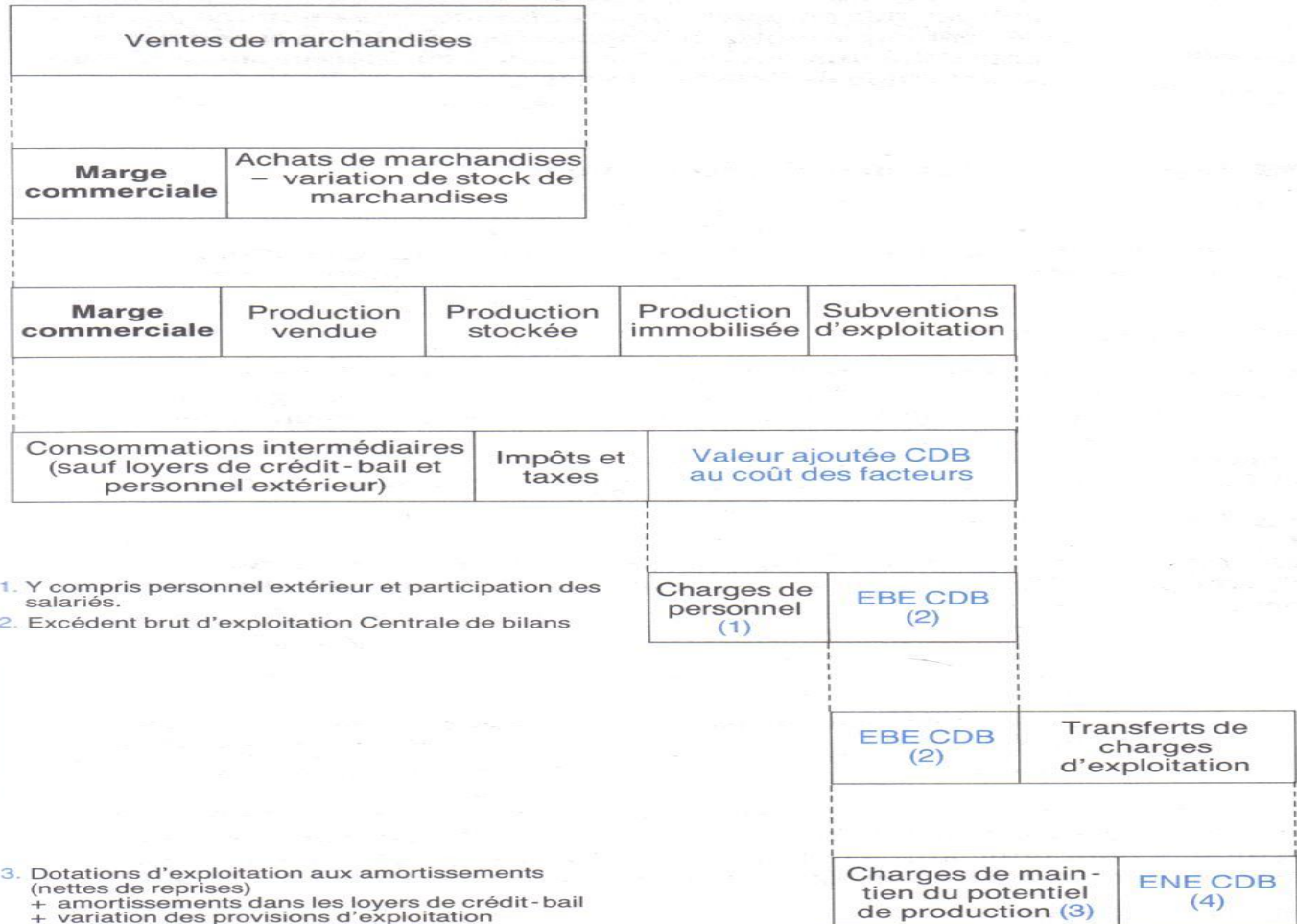
Solde n° 8 : résultat exceptionnel

c) Synthèse.

Solde n° 9 : Résultat de l'exercice

Schéma du calcul de la valeur ajoutée au coût des facteurs (CBBF)

ANALYSE DU RÉSULTAT D'EXPLOITATION SELON LA CENTRALE DE BILANS (CDB) DE LA BANQUE DE FRANCE





Les soldes intermédiaires de gestion (SIG) - Exercice

➤ La Société Corne d'Or



Les seuils de liquidité

- ✓ **Le seuil de liquidité à terme : l'effet de levier opérationnel ou d'exploitation (le seuil de rentabilité)**
- ✓ **Le seuil de liquidité immédiate : l'effet de levier de trésorerie (le seuil de solvabilité)**



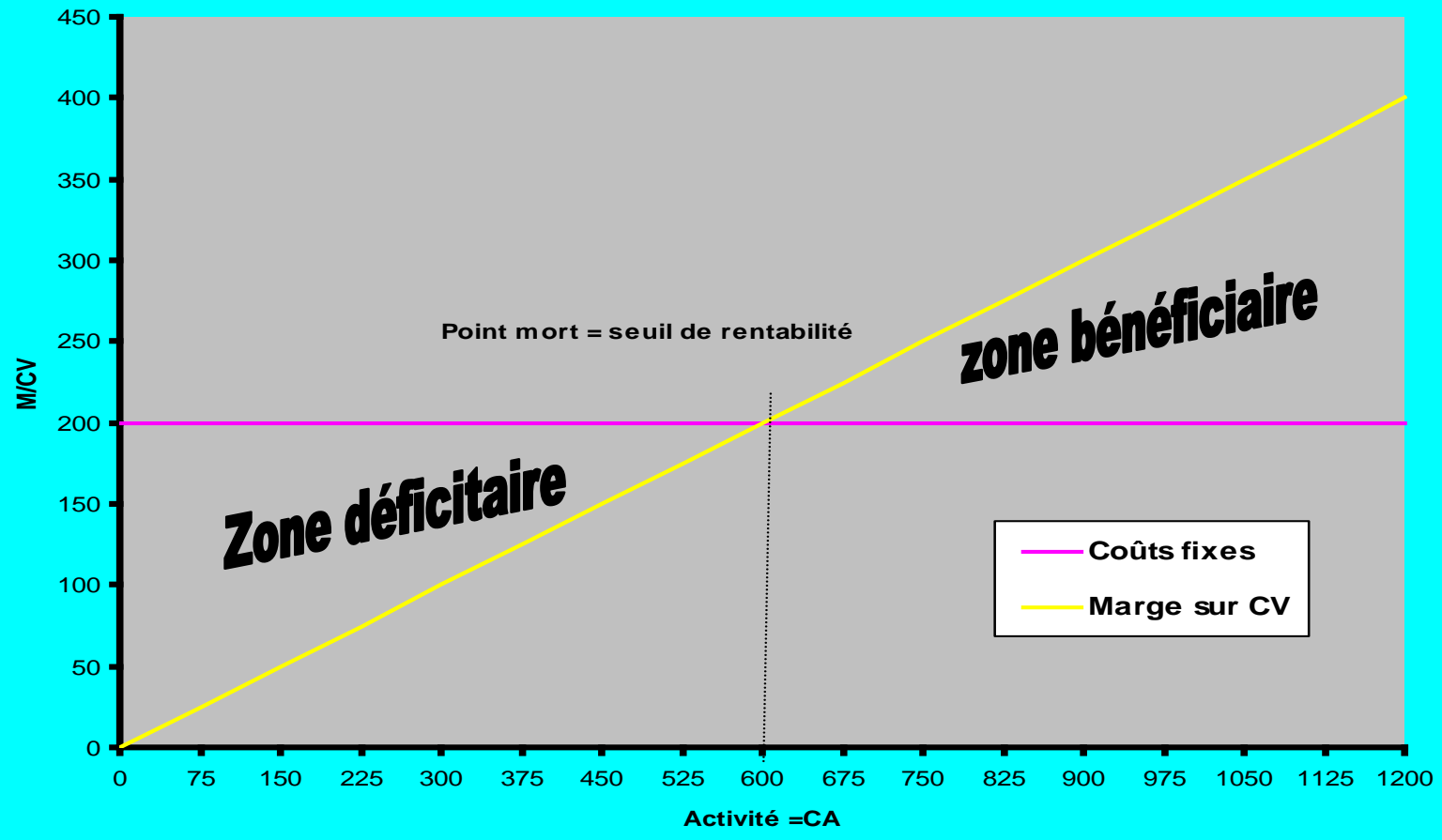
Le seuil de liquidité à terme

- ✓ L'effet de levier opérationnel ou d'exploitation (le seuil de rentabilité)
- ✓ Le résultat d'exploitation varie en fonction du niveau d'activité : le levier est le rapport entre les charges de structure et la marge sur coûts variables.
- ✓ Le résultat sera d'autant plus élevé que l'écart (positif) entre ces grandeurs est fort.

Le seuil de rentabilité



Point mort





Le seuil de rentabilité

$$\text{Seuil de rentabilité} = \frac{\text{Coûts fixes}}{\text{Marge unitaire sur coûts variables}}$$

$$\text{Indice de sécurité} = \frac{\text{Chiffre d'affaires} - \text{Seuil de rentabilité}}{\text{Chiffre d'affaires}}$$



Le seuil de liquidité immédiate

- ✓ L'effet de levier de trésorerie (le seuil de solvabilité) – pour mémoire :

Par analogie, le seuil de solvabilité est le volume d'activité pour lequel la trésorerie afférente est nulle.

*Voir J.-C. JUHEL Le seuil de solvabilité, instrument d'analyse financière et modèle de prise de décision
Revue Française de Comptabilité n° 262, décembre 1994, pages 60 à 69.*

Coûts fixes décaissables

Seuil de solvabilité = -----

Marge unitaire sur coûts variables



Rentabilité et risque

1 – La rentabilité économique

2 - La rentabilité financière

3 - L'effet de levier financier

4 - Risque économique et risque financier



1 - Rentabilité économique

à partir du bilan financier, après répartition

Rentabilité économique = résultat économique / actif économique
rentabilité de l'outil de production

Actif économique :

Actif économique = immobilisations nettes + Actif net d'exploitation.

Actif net d'exploitation = actif circulant - dettes non financières (< 1an) et provisions pour risques et charges[1].

ou encore, Actif économique = capitaux investis = capitaux propres + provisions pour risques et charges[1] + dettes financières + dettes non financières (>1 an).

[1] *Ces provisions représentent des dettes probables : on doit les inscrire soit dans les dettes à plus d'un an, soit dans les dettes à moins d'un an, au cas par cas selon la date vraisemblable de réalisation du risque ou de la charge.*

✓ *Résultat économique :*

- *Résultat économique avant impôt, ou bénéfice avant intérêts et impôts*
- *Résultat économique après impôt ou bénéfice avant intérêts et après impôts*

Si T est le taux de l'impôt sur les sociétés :

- **Rentabilité économique avant impôt**

$re = \text{bénéfice avant intérêts et impôts} / \text{actif économique}$

- **Rentabilité économique après impôt**

$$r'e = re (1 - T)$$



Rentabilité économique

✓ Exercice d'application : **mesure des concepts**

1° Mesure de l'actif économique

2° Mesure du résultat économique

3° Mesure de la rentabilité économique



2 - Rentabilité financière

rentabilité des capitaux propres

Soit, l'intérêt au taux i à verser aux dettes financières D
 $= (i.D)$

Avant impôt :

$$rcp = (\text{bénéfice avant intérêts et impôt} - i.D) / CP$$

Après impôt :

$$r'cp = [(\text{bénéfice avant intérêts et impôt} - i.D) (1-T)] / CP$$

$$\text{Donc : } r'cp = rcp (1 - T)$$

où T est le taux d'imposition.



Relation entre rentabilité financière et rentabilité économique

- *Relation avant impôt :*

$$\begin{aligned} r_e &= \text{bénéfice avant intérêts et impôt} / \text{actif économique} \\ &= \text{bénéfice avant intérêts et impôt} / \text{CP} + \text{D} \end{aligned}$$

Ce qui entraîne :

$$\text{Bénéfice avant intérêts et impôt} = r_e (\text{CP} + \text{D}) = r_e \cdot \text{CP} + r_e \cdot \text{D}$$

Or,

$$\begin{aligned} r_{cp} &= (\text{bénéfice avant intérêts et impôt}) - i \cdot \text{D} / \text{CP} \\ \text{d'où} \quad &= (r_e \cdot \text{CP} + r_e \cdot \text{D} - i \cdot \text{D}) / \text{CP} \end{aligned}$$

$$\mathbf{r_{cp} = r_e + (r_e - i) D/CP}$$

- *Relation après impôt :*

$$\mathbf{r'_{cp} = r'e + (r'e - i') D/CP}$$

relation de l'effet de levier financier



Rentabilité financière

✓ Exercices d'application :

**Rentabilité financière et rentabilité
économique-Exercice 1**

**Rentabilité financière et rentabilité
économique-Exercice 2**



3 - L'effet de levier financier

L'endettement financier a pour effet d'accroître (ou de diminuer) la rentabilité des capitaux propres par rapport à la rentabilité économique.

- ✓ *Voir exercice : mise en évidence de l'effet multiplicateur de l'endettement (formulation et représentation graphique)*



L'effet de levier financier

$$\text{Effet de levier} = r'_{cp} - r'e$$

Formulation :

De la relation précédente : $r'_{cp} = r'e + (r'e - i') D/CP$, on tire

$$\text{Effet de levier} = r'_{cp} - r'e = (r'e - i') \cdot D/CP$$

L'effet de levier dépend de **deux facteurs** :

- 1° $(r'e - i')$, écart rentabilité économique et taux de l'intérêt
- 2° D/CP , appelé *levier financier*

Si $D = 0$, l'effet de levier est nul et $r'_{cp} = r'e$

Si $D > 0$, on a trois cas:

- $r'e = i'$ l'effet de levier est nul et $r'_{cp} = r'e$
- $r'e > i'$ l'effet de levier est positif et $r'_{cp} > r'e$
- $r'e < i'$ l'effet de levier est négatif et $r'_{cp} < r'e$



4 - Risque économique et risque financier

À la rentabilité économique est attaché le risque économique, à la rentabilité financière le risque financier.

- **Risque économique**
- **Risque financier**



Risque économique

Le risque économique (ou *risque d'exploitation*) exprime la sensibilité du résultat économique, ou du résultat d'exploitation, à une variation du niveau d'activité.

▼ Trois indicateurs (*voir exercice*) :

1° La variance du résultat économique (*voir note sur la variance*)

2° L'élasticité du résultat économique par rapport à la production

3° La position de la production par rapport au point mort.



Risque financier

- ✦ Risque supplémentaire qui apparaît lorsque l'entreprise a recours au financement externe
- ✦ Lorsque l'entreprise s'endette les associés doivent supporter à la fois le risque économique et le risque financier, ou **risque global**.
- ✦ Le risque financier s'exprime par l'accroissement de la variabilité du taux de rentabilité des capitaux propres par rapport à la rentabilité économique.

Risque financier

- ✓ Indicateur du risque financier : la variance du taux de rentabilité des capitaux propres
(voir exercice)
- ✓ Le risque financier est distinct du **risque de faillite** (impossibilité pour l'entreprise de faire face à toutes ses dettes). L'endettement accroît le risque financier et le risque de faillite (les deux risques sont souvent liés).



Valeur de l'entreprise et structure de financement

I - Le fondement théorique des tableaux pool de fonds.

II - La structure des tableaux pools de fonds.

III – Portée pratique des tableaux « pool de fonds ».



I - Le fondement théorique des tableaux « pool de fonds »

La théorie financière de l'entreprise [1] a remis en cause la relation entre valeur de l'entreprise et structure financière ; deux postulats :

1. Le principe de séparabilité des décisions d'investissement et de financement

2. La remise en cause de la notion de fonds de roulement

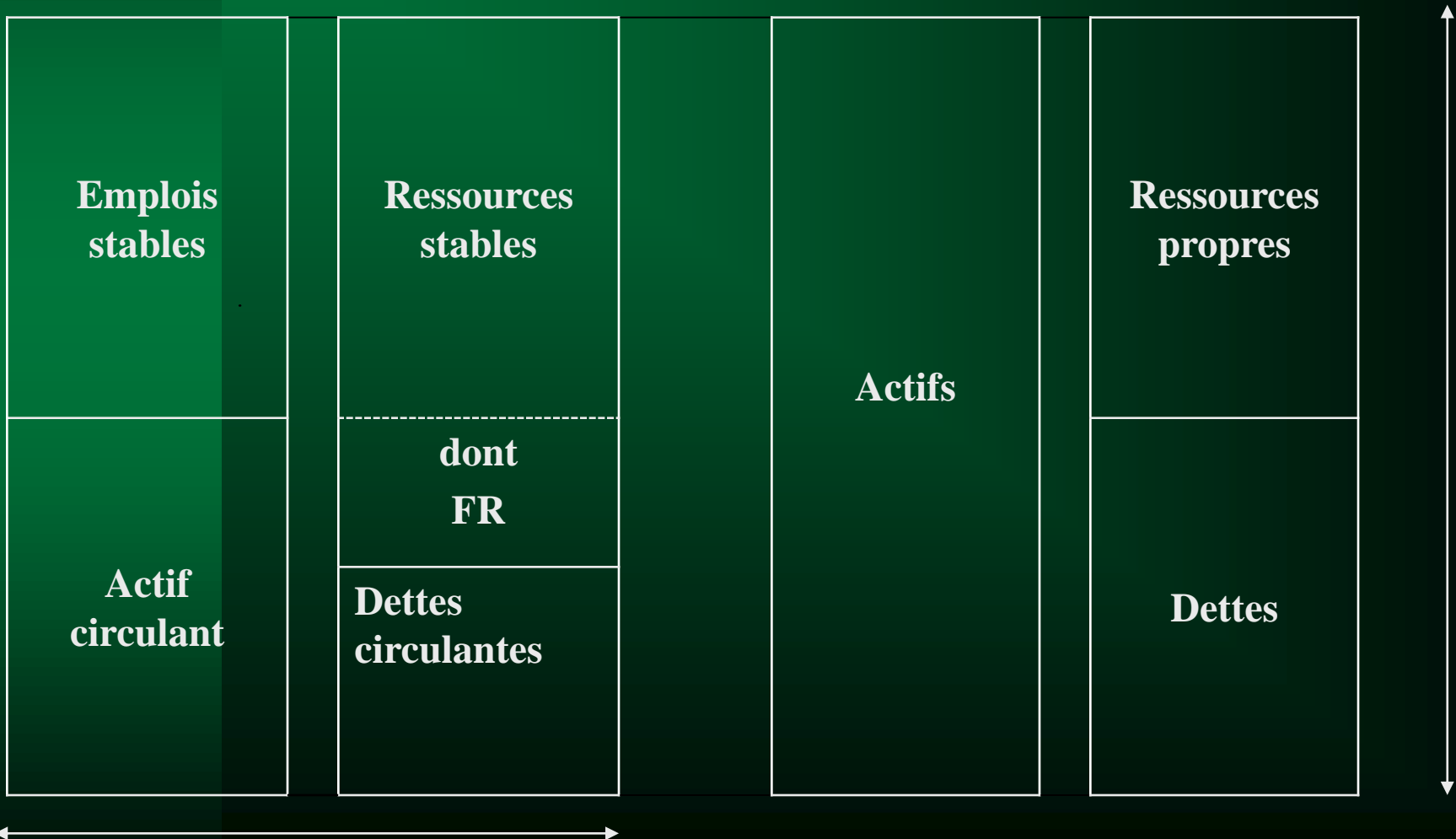
[1] Voir le modèle de Modigliani-Miller (la structure financière n'a pas d'incidence sur la valeur de l'entreprise) et le modèle d'équilibre des actifs financiers (MEDAF).

1. Le principe de séparabilité des décisions d'investissement et de financement

L'entrepreneur dont l'objectif est de maximiser la valeur de l'entreprise doit arbitrer entre les différentes ressources possibles - capital propre et endettement - en choisissant la combinaison qui minimise le coût moyen pondéré du capital

Le fondement théorique des tableaux « pool de fonds »

2. La théorie financière remet ainsi en cause le concept de bilan fonctionnel ainsi que la pertinence des tableaux de financement analysant la variation du fonds de roulement. Une lecture verticale du bilan se substitue à la lecture horizontale traditionnelle :





Le fondement théorique des tableaux « pool de fonds »

✓ **Le principe de séparabilité des décisions et la règle de financement des emplois stables répondent à des préoccupations différentes :**

- Le principe de séparabilité privilégie *la recherche du profit* en négligeant le risque de faillite qui ne figure pas dans les hypothèses des modèles.

- Au contraire, la règle de financement des emplois stables vise à *réduire le risque de faillite*.



II - La structure des tableaux pools de fonds.

Dans le « tableaux pool de fonds », un ensemble (ou « pool ») de ressources de toutes natures y finance indistinctement l'ensemble des emplois (stables ou circulants).

- ✓ **Les tableaux pool de fonds classent les flux de fonds en deux groupes principaux :**
 - les flux de ressources et d'emplois relatifs à l'exploitation des actifs (sans qu'il soit distingué entre les flux stables et les flux circulants) ;
 - les flux de fonds relatifs au financement externe (ou pool de fonds ; en distinguant le financement propre et le financement par endettement).

La structure des tableaux pools de fonds

Flux d'exploitation des actifs	Flux de financement externe
Emplois en actifs : <ul style="list-style-type: none">- Investissements en immobilisations (<i>moins</i> subventions d'investissement reçues)- Variation du BFR- Variation des disponibilités	Ressources propres : <ul style="list-style-type: none">- Augmentation du capital (<i>moins</i> dividendes)
Ressources d'exploitation : <ul style="list-style-type: none">- EBE (<i>moins</i> impôt sur les bénéfices)- Cessions ou réductions d'immobilisations- Produits financiers	Ressources d'endettement : Emprunts <ul style="list-style-type: none">- Accroissement des concours bancaires (<i>moins</i> remboursements et charges financières)



III - Portée pratique des tableaux « pool de fonds »

C'est peu dire que les applications opérationnelles des tableaux pool de fonds sont peu nombreuses.

On peut citer cependant, et dans une certaine mesure, le « **tableau des emplois et ressources** » (1987), mettant en évidence les choix d'investissement et de financement de l'entreprise proposé par la Centrale des bilans de la Banque de France (voir dossier : portée pratique des tableaux « pools de fonds »).



Approche par les flux de l'analyse financière

- ✓ **Analyse dynamique de l'équilibre financier.**
- ✓ **Les tableaux de financement.**
- ✓ **Les tableaux de flux de trésorerie.**



Analyse dynamique de l'équilibre financier

- ✓ **Genèse des flux de trésorerie et l'appréhension du risque de défaillance**
- ✓ **Approche comparative des indicateurs d'analyse des flux de trésorerie**



Genèse des flux de trésorerie

- ✓ Les mécanismes financiers de formation des flux de trésorerie et leur implication dans le risque de défaillance.
- ✓ Exercice sur les flux de trésorerie :
« **Entreprise CRAC** »



Approche comparative des indicateurs d'analyse des flux de trésorerie

- ▼ **Flux d'exploitation** (flux de trésorerie potentielle d'exploitation) :

$$EBE \approx \text{Valeur ajoutée} - \text{Charges de personnel} \\ - \text{impôts et taxes}$$

- ▼ **Flux de trésorerie** :

$$ETE = EBE - \Delta BFR$$

- ▼ **Flux de fonds** (flux de trésorerie potentielle global) :

$$CAF \approx EBE - \text{charges financières} - \text{impôts sur les bénéfices}$$



Flux de trésorerie disponible (free cash flow)

✓ Flux de trésorerie disponible (free cash flow) :

Capacité d'autofinancement avant charges financières
ou excédent brut d'exploitation (EBE) :

- investissement net en besoin en fonds de roulement

= Trésorerie d'exploitation ou ETE

- investissements nets (en capacité de production et actifs financiers)

= Trésorerie disponible

(Flux de trésorerie disponible ou « free cash flows »)

et recouvre :

la variation des liquidités et quasi-liquidités

+ la variation nette des capitaux propres

- versement des dividendes

+ la variation nette des dettes financières

- paiement des charges financières.



Les tableaux de financement

- ✓ **Les principes du tableau de financement**
- ✓ **Modèles de tableaux d'emplois et de ressources : TER**




Les principes du tableau de financement

Pour étudier l'évolution de l'équilibre financier dans le temps, on construit un tableau de flux de fonds, le tableau de financement ou tableau des emplois et des ressources de l'exercice N (TER) :

$$\Delta\text{FR} - \Delta\text{BFR} = \pm \Delta\text{Trésorerie}$$

- 1 - Procédure d'élaboration d'un tableau de financement
- 2 - Modèles de tableaux de financement
- 3 – Le tableau pluriannuel des flux financiers (le TPF)



1 - Procédure d'élaboration d'un tableau de financement

Étape 1 : construction de **deux bilans fonctionnels successifs**, au 31/12/N-1 et au 31/12/N.

Étape 2 : construction de la « **balance de mutations** » pour recenser les flux de fonds de l'exercice N : flux d'emplois et flux de ressources.

Étape 3 : analyse des mouvements comptables pour distinguer les **flux de trésorerie**, des flux fictifs qui doivent être éliminés.

Étape 4 : calcul de la **Capacité d'Autofinancement (CAF)**.

Étape 5 : construction du **Tableau de financement**.



Construction de deux bilans fonctionnels successifs

La mise en évidence
des flux de fonds de l'exercice

- ✓ *Exemple d'identification des flux de fonds (flux d'emplois et flux de ressources) d'un exercice : entreprise Galata*



La balance de mutations

Recense tous les mouvements comptables patrimoniaux d'un exercice .

$$\Delta FR - \Delta BFR = \pm \Delta T$$

mais englobe les « flux fictifs » qu'il faudra éliminer pour ne conserver que les flux potentiels de trésorerie seuls retenus dans un tableau de financement.

- ✓ *A partir des documents comptables de la société TAXIM construire la balance des mutations de l'exercice N.*



Analyse des mouvements comptables

Elimination des flux fictifs

✓ Exemples de flux fictifs :

- transferts de charges (*voir dossier*),
- opérations DADP et RADP,
- augmentation de capital par incorporation de réserves,
- réduction de capital pour couvrir des pertes,
- virement de subventions d'investissement au résultat,
- etc.



La Capacité d'Autofinancement (CAF)

La CAF est le flux de trésorerie potentielle engendré par l'activité de l'entreprise et qui constitue les ressources de financement interne.

CAF = tous les produits encaissables (sauf produits des cessions) - toutes les charges décaissables

- Détermination de la CAF à partir du compte de résultat
- Détermination de la CAF à partir de la balance de mutations



Détermination de la CAF à partir du compte de résultat :

Première méthode : à partir de l'excédent brut d'exploitation.

Deuxième méthode : à partir du résultat net.

La CAF à partir de l'excédent brut d'exploitation

$$\text{CAF} = \text{EBE} + \text{autres produits encaissables} - \text{autres charges décaissables}$$

- ▼ CAF = EBE + transferts de charges d'exploitation + autres produits d'exploitation - autres charges d'exploitation ± quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun + produits financiers (sauf reprises sur provisions) - charges financières (sauf dotations) + produits exceptionnels (sauf produits des cessions, quotes-parts de subventions d'investissement et reprises sur provisions) - charges exceptionnelles (sauf valeurs comptables des cessions et dotations) - participation des salariés - impôts sur les bénéfices.

La CAF à partir du résultat net

$$\text{CAF} = \text{résultat net} + \text{DADP} - \text{RADP} +$$

valeurs comptables des cessions - produits
des cessions - subventions d'investissement
virées au résultat



Détermination de la CAF à partir de la balance de mutations

(à utiliser pour vérification)

**CAF = Δ capitaux propres d'origine interne +
dividende distribué + amortissements des cessions -
résultat des cessions**

- ✦ *A partir des documents comptables de la société
TAXIM calculer la CAF*



2 - Modèles de tableaux de financement

- ✓ **Les tableaux de financement fonctionnels**
- ✓ **Le tableau de financement du PCG**



Les tableaux de financement fonctionnels

Structure du tableau :

$$\Delta \text{FR fonctionnel} - (\Delta \text{BFRE} + \Delta \text{BFRHE}) \\ = \Delta \text{TN}$$

✓ *Exercice : en reprenant le cas de la Société TAXIM construire un tableau de*



Le tableau de financement du PCG

Présentation classique en compte en deux parties :

Structure du tableau I : emplois et ressources stables

Structure du tableau II : variation du fonds de roulement net global.



Structure du tableau I : emplois et ressources stables

Flux de ressources durables :

- *Capacité d'autofinancement de l'exercice*
- *Cessions ou réductions d'immobilisations*
- *Augmentation des capitaux propres*
- *Augmentation des dettes financières*



Structure du tableau I : emplois et ressources stables

Flux d'emplois stables :

- *Distributions mises en paiement*
- *Acquisitions d'éléments de l'actif immobilisé*
- *Charges à répartir sur plusieurs exercices*
- *Réduction des capitaux propres.*
- *Remboursements de dettes financières.*



Structure du tableau II : variation du fonds de roulement net global.

Les variations « Exploitation »

Les variations « Hors exploitation »

Les variations « Trésorerie »

Le solde donne la **variation du fonds de roulement net global**

Exercice : en reprenant le cas de la Société TAXIM remplir le modèle de tableau des emplois et des ressources (en compte) du PCG.



Interprétation du tableau de financement

1. Analyse de la variation du fonds de roulement fonctionnel ; deux indicateurs :

- *Financement de l'investissement (étude de ratios)*

$(RP + DD) / \text{investissements}$, et, $(RP + DD) /$
 $(\text{investissements} + \Delta \text{BFRE})$

$RP / \text{investissements}$, et, $RP / (\text{investissements}$
 $+ \Delta \text{BFRE})$

La couverture trop importante des investissements par des emprunts constitue un indicateur de **risque de faillite**.



Interprétation du tableau de financement

- *Capacité de remboursement des emprunts*
(*étude de ratios*) :

Dettes financières durables / CAF disponible <
durée des dettes financières stables

et, CAF / remboursement annuel > 1 (ou 2 par
***sécurité*)**

Si CAF < remboursement annuel des emprunts, cela veut dire que l'entreprise doit recourir à des ressources externes pour rembourser ses dettes stables.



Interprétation du tableau de financement

2. Analyse de la variation du besoin en fonds de roulement d'exploitation

3. Analyse de la variation de la trésorerie nette

Exercice : Les entreprises « Les Pléiades »



3 – Le tableau pluriannuel des flux financiers (le TPF)

- ✓ Synthèse entre le compte de résultat et le tableau de financement, il présente l'évolution des flux de fonds sur 3 à 5 exercices.
- ✓ Précurseur du tableau des flux de trésorerie, il met en évidence la trésorerie d'exploitation comme clé de voûte de l'équilibre financier et l'analyse pluriannuelle comme outil de compréhension de la stratégie de l'entreprise et de ses modalités de financement.
- ✓ La première présentation, et la plus connue, a été formalisée par **Geoffroy de Murard en 1977** ; deux modèles :

L'EBE est l'élément central du premier modèle du TPF :

$$\text{ETE} = \text{EBE} - \Delta \text{ stocks} - \Delta \text{ créances d'exploitation} \\ + \Delta \text{ dettes d'exploitation}$$

$$\text{ETE} = \text{EBE} - \Delta \text{ BFRE} \\ - \text{investissements}$$

- 1 - Solde économique **E** ou **DAFIC** (*disponible après financement interne de la croissance*)
- 2 - Solde financier **F** : endettement net à long, moyen et court terme
- 3 - Solde courant **G** = **E** + **F**

✓ ± les éléments hors exploitation, exceptionnels, hétérogènes
= variation du disponible



L'ESO (*excédent sur opérations*) est l'élément central du second modèle du TPF :

$$\text{ESO} = \text{EBE} - \Delta \text{ stocks (CI)}$$

- Var. en-cours commercial ($\Delta \text{BFRE sans } \Delta \text{stocks}$)

$$= \text{ETE}$$

- Investissements

$$= \text{SOLDE E (solde économique ou DAFIC)}$$

La suite est identique au premier modèle, avec une particularité : dans le calcul du solde F, on ajoute le gain monétaire résultant de l'inflation. Le gain monétaire est le produit de la dette financière moyenne au cours de l'exercice par le taux moyen de l'inflation au cours du même exercice.

En période d'inflation, les frais financiers se trouvent ainsi diminués du gain monétaire correspondant.



▼ **Exercice :**

*Le tableau pluriannuel des flux
financiers_exercice TAXIM*



Interprétation du tableau pluriannuel des flux financiers

Trois catégories d'opérations :

- **les opérations de production** conduisant au solde économique E (DAFIC)
- **les opérations de financement** par endettement aboutissant au solde financier F
- **les opérations résiduelles**, toutes les autres, qui, avec $E + F$, donnent la variation du disponible



Interprétation du tableau pluriannuel des flux financiers

Les objectifs de la stratégie de l'entreprise sont les suivants :

- **un solde économique E (DAFIC) légèrement positif**, pour une croissance équilibrée (dans quelle mesure l'ETE finance les investissements corporels ?)

DAFIC = ETE - investissements corporels

Le DAFIC est un indicateur

de l'autofinancement de l'investissement.

- **un solde financier F légèrement négatif**, pour un endettement équilibré,
- **un solde courant $G = E + F$ voisin de zéro.**



Interprétation du tableau pluriannuel des flux financiers

Typologie du déséquilibre financier :

$G = E + F > 0$: l'entreprise dispose des moyens pour sa croissance

$G = E + F < 0$: déficit de liquidité (à combler soit par le désinvestissement, soit par l'augmentation de capital)

$G = E + F = 0$; deux cas :


- $E > 0$ et $F < 0$: l'entreprise pourrait accroître ses possibilités de croissance en s'endettant plus

- $E < 0$ et $F > 0$: rentabilité insuffisante de l'outil de production et l'entreprise s'endette pour combler le déficit



Les tableaux de flux de trésorerie

- ✓ Le développement rapide de l'utilisation des tableaux de flux de trésorerie provient de la supériorité de la trésorerie sur le FRNG pour mesurer la solvabilité et la vulnérabilité d'une entreprise.
- ✓ La trésorerie comprend non seulement la trésorerie disponible immédiatement mais également les instruments financiers permettant de gérer, sans risque significatif, les excédents ou les besoins à court terme (l'échéance de trois mois est retenue pour définir les quasi-liquidités).



Mis en évidence de la vulnérabilité d'une entreprise

- ✔ Incidence de la récession sur la trésorerie : « le coup de bélier »
 - Le ralentissement des commandes entraîne d'abord une augmentation des stocks. Pour éviter de réduire sa production l'entreprise est tentée d'accorder de plus longs délais de règlement à ses clients. Le retournement conjoncturel se poursuivant, la firme est amenée à ralentir sa production et à diminuer ses achats. Survient alors une baisse automatique du crédit fournisseurs. Cette conjonction conduit la firme à de sérieuses difficultés de trésorerie.
- ✔ Incidence de la croissance sur la trésorerie : « l'effet ciseaux »
 - Une augmentation de la capacité de production ou même simplement l'apparition d'un nouveau marché, entraîne obligatoirement le gonflement des besoins d'exploitation : stocks supplémentaires, crédit-clients accru, accroissement des frais de personnel, etc. Si un financement correspondant et adapté n'a pas été prévu, l'entreprise connaîtra inmanquablement une crise de trésorerie.



Les tableaux de flux de trésorerie

Relation entre flux de trésorerie et flux de fonds -

Rappel :

Ventes encaissées en N = ventes N - Δ ct clients

Achats décaissés en N = achats N - Δ ct fournisseurs

▼ D'une manière générale :

flux de trésorerie = flux de fonds – décalages de paiement

Les tableaux de flux de trésorerie

Concepts fondamentaux liés à la trésorerie :

Flux de trésorerie =	Flux de fonds	- Décalages de paiement
ETE =	EBE	- Δ BFRE
ETE =	ESO	- Δ en-cours commercial
ETOG (1) =	CAF	- Δ BFR

(1) ETOG = excédent de trésorerie sur opérations de gestion = partie liquide de la CAF.



Les tableaux de flux de trésorerie

✓ Structure des tableaux de flux de trésorerie :

Décrire comment les différentes opérations de l'entreprise engendrent ou nécessitent de la trésorerie. On distingue :

- les opérations d'exploitation,
- les opérations d'investissement,
- les opérations de financement,
- la variation de la trésorerie.

✓ Deux modèles emblématiques :

- le tableau de flux de trésorerie de la Centrale des bilans de la Banque de France,
- le tableau de flux de trésorerie de l'Ordre des experts-comptables.



Les tableaux de flux de trésorerie

- ✓ **Le tableau de flux de trésorerie de la Centrale des bilans de la Banque de France.**

Voir dossier « les tableaux de flux »



Les tableaux de flux de trésorerie

- ✓ **Le tableau de flux de trésorerie de l'Ordre des experts-comptables.**

Voir dossier « les tableaux de flux »



Les tableaux de flux de trésorerie

▼ Autres présentations :

- Le tableau de flux de trésorerie selon la norme américaine SFAS 95
- Le tableau de flux de trésorerie selon la norme IAS 7



Les tableaux de flux de trésorerie

▼ Exercices :

Tableaux de flux de trésorerie_Sté TAXIM



La valeur dans l'entreprise

- **Création et répartition de la valeur dans l'entreprise**
- **La prévention des difficultés des entreprises**



Création et répartition de la valeur dans l'entreprise

- ✓ Le flux de trésorerie disponible (free cash flow) et les transferts de trésorerie
- ✓ Le partage de la valeur entre les parties prenantes à la production (stakeholders).



Le flux de trésorerie disponible est source de valeur

- ✓ Le flux de trésorerie disponible *après financement des investissements* se calcule généralement de la manière suivante :
 - Capacité d'autofinancement avant charges financières
 - investissement net en besoin en fonds de roulement
 - = **Trésorerie d'exploitation**
 - investissements nets (en capacité de production et actifs financiers)
 - = **Trésorerie disponible**
- ✓ et recouvre donc :
 - la variation des liquidités et quasi-liquidités
 - + la variation nette des capitaux propres
 - versement des dividendes
 - + la variation nette des dettes financières
 - paiement des charges financières.

La méthode des comptes de surplus appliquée à la formation du flux de trésorerie disponible

Les transferts de trésorerie

$$\text{Flux d'encaisse de productivité} \\ = \Sigma(p.\Delta P) - \Sigma(f.\Delta F)$$

Capacité d'autofinancement
ou
trésorerie
virtuelle de fin de période
(pour une opération donnée)

$$\left\{ \begin{array}{l} = \Sigma[P.(\Delta p)] \\ = \Sigma[F.(\Delta f)] \end{array} \right.$$

Flux d'encaisse
transférée

des parties
prenantes à la production :
Clients, Fournisseurs, Salariés,
Etat, Prêteurs de fonds.

Flux d'encaisse
héritée

Le partage de la valeur entre les parties prenantes à la production (stakeholders).

Répartition de la valeur	Création de la valeur
<p>surplus de trésorerie virtuelle de productivité <i>affaiblissement de l'efficience</i></p> $\sum_i [p_i \cdot \Delta P_i] - \sum_j [f_j \cdot \Delta F_j] < 0$	<p>surplus de trésorerie virtuelle de productivité <i>efficience améliorée</i></p> $\sum_i [p_i \cdot \Delta P_i] - \sum_j [f_j \cdot \Delta F_j] > 0$
<p>surplus de trésorerie virtuelle transféré <i>parties prenantes</i></p> $\sum_i [(-\Delta p_i) \cdot (P_i + \Delta P_i)] + \sum_j [(\Delta f_j) \cdot (F_j + \Delta F_j)]$	<p>surplus de trésorerie virtuelle hérité <i>parties prenantes</i></p> $\sum_j [(\Delta p_i) \cdot (P_i + \Delta P_i)] + \sum_j [(-\Delta f_j) \cdot (F_j + \Delta F_j)]$
<p>surplus de trésorerie virtuelle <i>investissements et actionnaires</i></p> $\sum_j (F_j^{\text{dada}} \cdot \Delta f_j^{\text{dada}}) + (\Delta F_j^{\text{dada}} \cdot \Delta f_j^{\text{dada}}) + (f_j^{\text{dap}} \cdot \Delta F_j^{\text{dap}}) + \Delta R$	



Le décalage temporel entre flux d'exploitation et flux de trésorerie

- ▼ Investissement / désinvestissement en BFRE :

Les transferts de trésorerie entre les parties prenantes (stakeholders) à la production.



L'entreprise peut soit transférer vers ses partenaires, soit hériter d'eux des flux d'encaisse :

- ▼ **Flux d'encaisse transféré :**
 - 1 - encaissements réduits :
 - baisse de prix
 - allongement du transfert
 - 2 - décaissements accrus :
 - hausse des coûts
 - raccourcissement du transfert
 - 3 - augmentation de l'impôt sur le résultat :

- ▼ **Flux d'encaisse héritée :**
 - 1 - encaissements accrus
 - hausse de prix
 - raccourcissement du transfert
 - 2 - décaissements réduits
 - baisse des coûts
 - allongement du transfert
 - 3 - baisse de l'impôt sur le résultat



La prévention des difficultés des entreprises

- ✓ La valeur liquidative d'une entreprise.
- ✓ Evaluation de la valeur actuelle : les unités génératrices de trésorerie (UGT).
- ✓ Les centrales de bilan.
- ✓ Les agences de notation.
- ✓ La méthode des ratios.
- ✓ La méthode des scores.
- ✓ Le maquillage des comptes et la fraude comptable
- ✓ La loi de sauvegarde des entreprises



La valeur liquidative d'une entreprise

- ✓ Le calcul de la valeur liquidative d'une entreprise a pour objet d'évaluer son patrimoine afin de chiffrer la garantie réelle qu'il peut offrir au créancier.

I - Règles d'évaluation comptable

II - Les retraitements de sécurité

Exercice : La valeur liquidative : Société BCA



La valeur liquidative d'une entreprise

I - Règles d'évaluation comptable.

- Les éléments d'actif sont retenus pour leur valeur nette après déduction des amortissements et dépréciations.

Si la valeur vénale (« actuelle ») d'un actif non amortissable est inférieure à la valeur d'origine, la dépréciation est constatée par une provision.

Si la valeur vénale (« actuelle ») d'un actif amortissable est inférieure à la valeur comptable nette, la dépréciation est constatée par un amortissement exceptionnel.

Par prudence au contraire, l'évaluation est faite à la valeur d'origine ou à la valeur comptable nette des actifs, lorsque cette valeur est inférieure à la valeur vénale (« actuelle »).



La valeur liquidative d'une entreprise

II - Les retraitements de sécurité.

L'actif fictif doit être éliminé du bilan :

- Postes représentatifs de charges étalées (les frais d'établissement, les frais de recherche et de développement, les charges à répartir sur plusieurs exercices, les primes de remboursement d'obligations).
- L'écart de conversion - actif (pertes de change latentes ; *annulés avec la provision pour pertes de change, qui figure dans les provisions pour risques et charges au passif*).
- Les charges constatées d'avance.



La valeur liquidative d'une entreprise

2 - Les autres retraitements de prudence de l'actif.

- Actionnaires, capital souscrit non appelé.
- Le fonds commercial.
- Les valeurs mobilières de placement.
- Les effets escomptés non échus.


3 - Les retraitements de prudence du passif


- Les dividendes à payer.
- Les dettes fiscales latentes.
- Les provisions pour risques et charges.
- Les comptes courants d'associés.
- L'écart de conversion - passif.
- Les produits constatés d'avance.



Evaluation de la valeur actuelle : les unités génératrices de trésorerie (UGT).

- ✔ « Si la valeur actuelle d'un actif immobilisé devient inférieure à sa valeur nette comptable, cette dernière, si l'actif continue à être utilisé, est ramenée à la valeur actuelle par le biais d'une dépréciation » (PCG, art. 322-5/3).
- ✔ La valeur actuelle est la valeur la plus élevée de la valeur vénale ou de la valeur d'usage » (PCG, art. 322-1/8).
- ✔ « La valeur vénale est le montant qui pourrait être obtenu... de la vente d'un actif lors d'une transaction... »
- ✔ « La valeur d'usage d'un actif est la valeur des avantages économiques futurs attendus... »

- 
- ✓ Pour de très nombreux actifs immobilisés, il n'existe pas de marché actif de seconde main.
 - ✓ Reste alors la solution de l'évaluation de la valeur d'usage.
 - ✓ Mais comment évaluer les avantages économiques futurs d'une immobilisation isolée.
 - ✓ La norme IAS36 révisée fournit des outils intéressants grâce au concept d'Unités Génératrices de Trésorerie (U.G.T.).

- 
- ✔ « Une unité génératrice de trésorerie est le plus petit groupe identifiable d'actifs dont l'utilisation continue génère des entrées de trésorerie qui sont largement indépendantes des entrées de trésorerie générées par d'autres actifs ou groupes d'actifs. »
 - ✔ Par exemple, une mine qui utilise une voie ferrée : la voie ferrée est un actif qui n'a pas la capacité de générer des flux de trésorerie indépendamment de l'exploitation de la mine et sa valeur d'usage ne peut pas être déterminée indépendamment de celle de la mine. La voie ferrée sera intégrée à l'U.G.T mine.



Les centrales de Bilans

Suppression de la Centrale de bilans

- ✓ Centralisation des données par la Direction des Entreprises de la CB.
- ✓ La position des entreprises dans leur environnement professionnel.
- ✓ Fascicules de résultats sectoriels (environ 350 secteurs de nomenclature NAF – nomenclature d'activités française).
- ✓ Ces fascicules fournissent des renseignements chiffrés et précis sur le comportement des entreprises de la famille ou du secteur professionnel concerné (activité, rentabilité et équilibre financier).



Autres centrales de bilans

- ✓ Infogreffe
 - Greffes des tribunaux de commerce
- ✓ Manageo

- ✓ Diane (Bureau Van Dijk)
 - Base de données en ligne bibliothèque universitaire ?



Evolution de la mission « d'observatoire de
la vie des entreprises françaises » de la
Banque de France



Le fichier bancaire des entreprises (FIBEN)

- ✓ FIBEN, créé en 1982, regroupe
 - une centralisation des crédits et des incidents de paiement des entreprises (déclarations obligatoires des établissements de crédit),
 - un fichier descriptif sur les entreprises et leurs dirigeants (greffes des tribunaux de commerce, etc.),
 - une base de données comptables (experts-comptables, greffes des tribunaux de commerce, etc.)
 - une cotation des entreprises et de leurs dirigeants, réalisée par la Banque de France.



La cotation Banque de France

- ✓ Notation (rating – cf. agences de notation) La Banque de France attribue « une cotation » aux entreprises recensées dans la base de données FIBEN,
- ✓ **250 000 entreprises** : chiffre d'affaires supérieur à 750 000 euros ou montant des crédits bancaires accordés supérieur à 380 000 euros
- ✓ La cotation est une appréciation sur la capacité de l'entreprise à honorer ses engagements financiers à un **horizon de trois ans**.



Objectifs de la cotation

- ✔ La cotation est utilisée pour les besoins de la politique monétaire (sélectionner les créances qui peuvent être utilisées par les banques pour leur refinancement) et pour les besoins du contrôle prudentiel (apprécier la solidité des actifs bancaires – cf. Accords de Bâle)
- ✔ Fournir aux établissements de crédit une information sur la qualité des engagements qu'ils entendent prendre.
- ✔ Aider les chefs d'entreprise à identifier les facteurs qui influent sur une analyse de leur situation financière et leur indiquer leur position sur une échelle de « risque de crédit ».
- ✔ Faciliter le dialogue banque-entreprise grâce à une référence commune : la cotation Banque de France.



Risque de crédit

- ✔ **Risque de crédit (ou risque de contrepartie)** : risque que l'emprunteur (particulier ou entreprise) ne puisse rembourser son crédit auprès de la banque (ou tout autre créancier).
- ✔ Pour les entreprises la Banque de France définit les notions de :
 - entreprise « **défaillante** » : ouverture d'une procédure judiciaire (redressement ou liquidation).
 - une entreprise est « **en défaut** » : défaillance ou attribution d'une cote 9 en raison d'incidents de paiement importants déclarés par un ou plusieurs établissements de crédit.
- ✔ La Banque de France a été reconnue (2007) « **organisme externe d'évaluation du risque de crédit** » (OEEC) dans le cadre du dispositif de Bâle II.



Cotation Banque de France et agences de notation

- ✔ Concerne la qualité du risque de crédit des entreprises non financières résidentes.
- ✔ La cotation reste confidentielle.
- ✔ La prestation de cotation est facturée aux banques qui consultent le FIBEN.



Accès réservé à la cotation

Comment consulter la cotation de la Banque de France ?

- ✔ **Tout responsable d'entreprise** (représentant légal) peut obtenir communication de la cotation de son entreprise (Il a droit à toute explication sur cette cotation)
- ✔ **Pour les établissements de crédit**, la consultation se fait par l'intermédiaire de la base FIBEN. Les établissements de crédit ne peuvent en aucun cas diffuser ces informations à l'extérieur de leur établissement.
- ✔ Remarque : projet de communication aux **assureurs-crédit**.



Composition de la cotation

- ✓ **Une cote d'activité** : importance du chiffre d'affaires, figuré par une lettre, A à N ou X
- ✓ **Une cote de crédit** : appréciation sur la capacité de l'entreprise à faire face à ses engagements financiers à un horizon de 3 ans, figuré par une échelle de notation :
0 ; 3++ ; 3+ ; 3 ; 4+ ; 4 ; 5+ ; 5 ; 6 ; 7 ; 8 ; 9 ; P



Signification de la cotation

▼ La lettre :

▼ A égal ou supérieur à 750 M€

M inférieur à 0,10 M€

N non significatif 1

X inconnu ou trop ancien (exercice clos depuis plus de vingt et un mois)

▼ Le chiffre :

▼ appréciations les plus favorables : cotes de crédit 3++, 3+, 3 et 4+.



MAPPING BÂLE II DE LA COTATION Banque de France

Notation Standard & Poor's	Cotation Banque de France (cote de crédit)	Echelon de qualité de crédit (méthode standard)	Pondération approche standard (entreprises)
AAA / AA	3++ / 3+	1	20 %
A	3	2	50 %
BBB	4+	3	100 %
BB	4 / 5+	4	100 %
< BB	5 / 6 / 8 / 9 / P	5 et 6	150 %



Exploitation de la cotation

- ✓ Les opérations de refinancement monétaire :

Les cotes 3++, 3+, 3 et la cote 4+ (temporairement) permettent l'éligibilité au refinancement monétaire des prêts consentis par les banques aux entreprises (appelés « créances privées » par l'Eurosystème).

- ✓ Le dispositif prudentiel de Bâle II :

La cotation de la Banque de France peut être utilisée par les établissements de crédit pour le calcul de leurs fonds propres réglementaires (cf. le **ratio McDonough**)



Ratio McDonough

- ✓ Le ratio McDonough, ou ratio de solvabilité bancaire, fixe une limite à l'encours pondéré des prêts (et autres actifs) accordés par un établissement financier en fonction de ses capitaux propres.
- ✓ Il prend en compte le risque plus ou moins élevé des différents prêts accordés.



Le rating

✓ **Les principales agences de notation internationales :**

- **Standard & Poor's**
- **Fitch Ratings**
- **Moody's**



Les agences de notation

- Elles se chargent d'évaluer – « rating » – le risque de solvabilité des emprunteurs (entreprises privées ou publiques, Etats, collectivités locales, etc.)
- Chaque agence de notation financière possède son propre système de notation. Les notes s'établissent de A à D avec des échelons intermédiaires.
- Pour une entreprise cherchant à se financer, la notation obtenue sera déterminante pour les conditions de l'opération, que ce soit par financement bancaire ou par émission d'obligations sur le marché.



Que devient la méthode des ratios ?

a) Les ratios de structure ou de situation :

- Ratio de fonds de roulement : $\text{capitaux permanents} / \text{actifs à plus d'un an}$
- Ratios de liquidité ou de trésorerie :
 - liquidité générale : $\text{actifs à moins d'un an} / \text{dettes à moins d'un an}$
 - liquidité réduite : $(\text{réalisable} + \text{disponible}) / \text{dettes à moins d'un an}$
 - liquidité immédiate : $\text{disponible} / \text{dettes à moins d'un an}$
- Ratio d'endettement : $\text{dettes totales (ou à moins d'un an)} / \text{passif}$

Trois indicateurs d'endettement



✓ 1 - Endettement général ou autonomie financière

Le rapport entre les dettes et les capitaux propres fournit une première indication sur la structure financière l'entreprise.

$$\text{Endettement général} = \text{Dettes} / \text{Passif total}$$

ou

$$\text{Autonomie financière} = \text{Dettes} / \text{Capitaux propres}$$

Interprétation : si les dettes représentent plus de la moitié du bilan (ratio «*Endettement général*» supérieur à 0,5 ou ratio «*Autonomie financière*» supérieur à 1), les banquiers hésiteront à prendre des risques. Il faut compléter cette observation par l'analyse de la trésorerie.

✓ 2 - La capacité à rembourser

La capacité d'autofinancement est la trésorerie potentielle après paiement de tous les partenaires (sauf les associés). Elle sert à rembourser les prêteurs, à investir et à verser des dividendes.

$$\text{La capacité à rembourser} = \text{Remboursement d'emprunt} / \text{capacité d'autofinancement}$$

Interprétation : plus le résultat de ce ratio s'élève, plus la société est à la merci de ses créanciers.

✓ 3 - Coût de l'endettement

Une entreprise qui se finance par l'emprunt doit payer des intérêts. Il faut comparer ceux-ci à l'excédent brut d'exploitation, la rémunération du capital. Le solde reste à la disposition de l'entreprise, c'est la CAF.

$$\text{Coût de l'endettement} = \text{charges d'intérêt} / \text{Excédent brut d'exploitation}$$

Interprétation : plus ce ratio est élevé, plus la marge de manœuvre de l'entreprise est étroite

Que devient la méthode des ratios ?

b) Les ratios de gestion ou de rotation :

On calcule un temps d'écoulement (TE), ou un taux de rotation ($TR = 360 / TE$) pour chaque poste du bilan lié au cycle d'exploitation : stocks, clients, fournisseurs.

- Stocks de matières et/ou de marchandises :

$$TE \text{ (en jours)} = [\text{Stock moyen de m...} / (\text{achats de m...} + Si - Sf)] \times 360$$

Remarques :

- stock moyen de m... = $1/2 (Si + Sf)$;

- (achats de m... + Si - Sf) ou consommation de la période ou coût d'achat des marchandise vendues.

- Stocks de produits finis et/ou encours :

$$TE \text{ (en jours)} = (\text{Stock moyen de produits finis} / \text{Coût de production des produits finis vendus}) \times 360$$

- Clients :

$$TE \text{ (en jours)} = (\text{Clients} / \text{Ventes TTC}) \times 360$$

- Fournisseurs :

$$TE \text{ (en jours)} = \text{Fournisseurs} / \text{Achats TTC} \times 360$$



Price-to-earnings ratio

Le PER est le rapport entre le cours boursier de l'action d'une entreprise et son bénéfice par action après impôts :

Capitalisation boursière / Bénéfice après impôts de l'entreprise

Ou, Cours boursier de l'action / Bénéfice après impôts par action

Rapport qui signifie combien de fois le cours capitalise le bénéfice (cf. coefficient de capital : C / R ; soit combien d'unités de capital sont nécessaires pour obtenir une unité de revenu).



La méthode des scores

✓ Postulat :

- le risque de défaillance est inscrit dans les comptes de l'entreprise plusieurs années avant la date de cessation des paiements.



La méthode des scores

- ✔ Le score est un indicateur de défaillance, résultat d'une étude statistique et non d'un « dire d'expert » (Cf. cotation).
- ✔ Les variables explicatives sont des ratios économiques et financiers statistiquement sélectionnés en raison de leur capacité à différencier les entreprises susceptibles d'avoir des difficultés et les autres.
- ✔ Le score est une combinaison linéaire de ces ratios (10 maximum) résultant de l'application d'une procédure d'analyse discriminante linéaire de Fisher.
(cf. méthode des scores : moyenne pondérée de ratios significatifs)

Détermination de la fonction score :

A partir d'un échantillon d'entreprises comprenant des entreprises saines et des entreprises défailtantes, on tente de déterminer la meilleure combinaison linéaire d'une batterie de ratios permettant de différencier les deux groupes d'entreprises.

Cette fonction linéaire est désignée par «score Z » :

$$Z = a_1R_1 + a_2R_2 + a_3R_3 + \text{etc.} + a_nR_n$$

a₁, a₂, a₃, etc. étant des coefficients numériques déterminés par l'analyse discriminante et R₁, R₂, R₃, etc. les différents ratios introduits dans l'analyse.



La méthode des scores

✓ La Banque de France met les scores de 9 secteurs à la disposition des banques sous forme d'un « module » FIBEN :

- Pour un diagnostic du risque individuel
 - Pour une analyse de portefeuille d'entreprises
- Pour un diagnostic du risque individuel :
le module fournit
- la probabilité de défaillance,
 - la comparaison de l'entreprise à son secteur d'activité,
 - la contribution des ratios à la valeur du score.



La méthode des scores

– Pour une analyse de portefeuille d'entreprises :

Un suivi du risque global de la clientèle de la banque peut être établi par exemple à partir des critères suivants :

- répartition des entreprises clientes dans les classes de risque ;
- répartition des prêts de la banque à sa clientèle d'entreprises dans les classes de risque ;
- calcul des pertes attendues à un horizon fixé ;
- calcul des pertes inattendues à un horizon fixé.



Utilisation de la fonction score :

On calcule Z pour l'entreprise dont on veut déterminer le risque de défaillance. Le résultat permet de l'affecter, soit dans le groupe des entreprises saines, soit dans le groupe des entreprises défaillantes. Il y a une possibilité d'erreur en raison de la zone d'incertitude entre les deux groupes.

Exemple : la fonction SCORE de la Banque de France (huit ratios) de 1983 - voir dossier.



Le diagnostic financier de la Banque de France - la prestation **GEODE**

Gestion Opérationnelle et Dynamique des Entreprises

- ✓ Diagnostic économique et financier approfondi de l'entreprise (sur 4 ans).
- ✓ Simulations d'évolution en fonction de la politique du chef d'entreprise.



Le maquillage des comptes et la fraude comptable

Il existe deux logiques en matière de fraude comptable :

- **La comptabilisation irrégulière d'opérations réelles** : fraude la plus répandue, la plus facile à dépister (falsification des comptes, erreurs volontaires, fausses écritures, comptabilité incomplète ou inexistante, ventes sans facture) ; les motifs : fraude fiscale et parafiscale, détournement de fonds ou de marchandises, embellir la situation de la société pour obtenir des fonds, distribution de dividendes fictifs, abus de biens sociaux, etc.
- **La comptabilisation régulière d'opérations fictives** : plus difficile à détecter, réalisée grâce à la création de circuits fictifs de facturation et de paiement de biens ou services inexistants ou dissimulés dans le cadre d'une organisation supranationale bien structurée ; motifs : escroquerie à la TVA, aux subventions, fraude sur les bénéfices, dissimulation d'achats sans facture, blanchiment d'argent, évasion de capitaux, etc.



Prédétection des difficultés

<http://www.entrepriseprevention.com>

Un ensemble de questions sous forme de tableau, élaboré par les Centres d'information sur la prévention (CIP) constitue un outil d'autodiagnostic de prédétection des difficultés à l'usage des TPE et des PME.

Son originalité est de ne pas comporter d'éléments chiffrés mais d'être basé sur les seules relations avec les tiers (*voir dossier*).



La loi de sauvegarde des entreprises

Publiée au Journal officiel le 27 juillet 2005, **la loi de sauvegarde des entreprises** est entrée en vigueur le **1er janvier 2006**.

<http://www.netpme.fr/procedure-collective>

<http://www.apce.com>

L'idée générale qui la gouverne est que **plus on intervient tôt dans une situation de difficultés, plus l'entreprise a des chances de s'en sortir.**



La loi de sauvegarde des entreprises

Le débiteur n'est plus considéré comme un détestable gestionnaire, mais comme **un dirigeant aux prises avec la mauvaise conjoncture de l'économie.**

Six procédures (voir dossier) :

I - Le traitement amiable.

1. Le mandat ad hoc.
2. La conciliation (*nouvelle procédure*)

II - Le traitement judiciaire.

3. La sauvegarde (*nouvelle procédure*)
4. Le redressement,
5. La liquidation judiciaire
6. La liquidation judiciaire simplifiée (*nouvelle procédure*)



De la prévention des difficultés au dépôt de bilan

▼ Voir dossier APCE

Source : <http://www.apce.com>